VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 15 FEVRIER 1921 NUMERO 38

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
[West C]anada Pub. Co. Ltd
... Ave. McDermot
... A 1816—A 1817

A PROPOS D'UN COMMUNIQUE

La *Liberté* du 25 janvier dernier a publié un premier communiqué de l'Association d'Education accusant réception des sommes entrées cette année. Nos lecteurs n'y ont peut-être pas regardé de près; certaines leçons s'en dégagent pourtant.

D'abord c'est une grosse offrande personnelle de $100 d'un particulier; son geste n'a pas besoin de commentaires, il est éloquent par lui-même. C'est ensuite une offrande globale de $60.00 d'une paroisse de soixante familles à peu près. On peut dire que c'est convenable; ce serait même suffisant si chaque groupe de langue française voulait en faire autant tous les ans. Puis c'est une belle offre paroissiale, mais, cette fois, ce n'est plus en bloc au nom de la paroisse, mais c'est par les particuliers; et du coup cette paroisse, qui compte 80 familles environ, arrive au chiffre de $400. C'est couvrir presque quatre fois son objectif. Et cependant le secrétaire du Cercle No 37, Letellier, fait la remarque suivante, en voyant son rapport:

"La paroisse aurait, par tête, pu faire mieux; cependant je crois le montant réalisé encourageant!"

Le mot encourageant est modeste, croyons-nous. Il est arrivé ce qui arrive toujours, quand quelques hommes actifs ont à coeur une cause d'ordre général et s'adressent au public. Quelques-uns répondent d'une manière très généreuse, la majorité reste dans la note convenable, quelques-uns tombent en bas de la normale; enfin d'autres ne font rien du tout. Dans les causes patriotiques il faut compter beaucoup avec cette dernière catégorie. Elle ne semble guère exister à Letellier, car nous avons relevé 78 offrandes sur total de 80 familles à peu près. En pareille matière, on peut dire que c'est l'unanimité.

Cette action d'un comité qui s'adresse à son public sans omettre une seule unité nous semble avoir deux avantages considérables. Elle donne toujours une belle résultante financière, puis elle stimule l'opinion et l'intéresse aux oeuvres d'ordre général. On s'attache généralement aux causes qu'on a jugé dignes d'un sacrifice financier.

Letellier a couvert quatre fois son objectif. Est-ce trop? Non, en bon nombre d'endroits on semble croire que pour faire le succès des questions qui regardent tout le monde, il suffit d'élire un comité exécutif qui se chargera de tout faire par lui-même en payant les frais pardessus le marché.

On peut regretter pareille mentalité mais elle existe et pour que l'Association d'Education touche la somme minimum sans laquelle elle ne peut rien faire, il faut que certains groupes fassent plus que leur devoir pour couvrir la marge de ceux qui ne feront pas le leur.

Le secrétaire du Cercle de Letellier signe: Secrétaire du Cercle No 37. La *Liberté* serait heureuse de faire connaître au public le travail des 36 cercles qui précèdent et des quelques autres qui suivent.

Une moyenne d'une piastre par année par famille a été jugé nécessaire à l'Association pour faire son oeuvre; elle n'a encore touché cette année que $610 en tout; c'est insuffisant. Le dernier Congrès a résolu d'être pratique; c'est le temps pour ses membres disséminés dans les divers groupes de se rappeler que leur exécutif compte sur eux. Nous croyons que tous les groupes qui n'ont rien versé depuis deux ans et plus doivent songer à donner leur coup d'épaule. L'Association ne demande beaucoup à personne, — elle attend de tous un petit effort. Ceux qui veulent notre disparition comme groupe, — et qui y travaillent, — disposent de trop de moyens pour que nous puissions vivre sans y mettre l'énergie voulue. C'est le temps d'agir.

A LA LEGISLATURE

La session est ouverte. La cérémonie s'est accomplie avec le cérémonial archaïque que chérit notre démocratie. M. August et Mme Rogers ont parlé hier soir. Rien de neuf, rien de piquant dans ces deux harangues. M. August n'a rien d'un orateur. Il n'a fait que féliciter le gouvernement. Mme Rogers a obtenu un certain succès de curiosité. C'est une nouveauté qu'une dame député au Manitoba. Certes sa présence ne rendra pas nos législateurs plus sérieux, mais il ne leur en faudra pas moins observer un certain décorum, avoir un peu plus de tenue. Adieu le laisser-aller et le sans-gêne des sessions d'autrefois. Monsieur le député ne pourra plus faire sa révérence à M. le président et s'absenter nominalement de la chambre pour aller tirer une touche près d'une fenêtre. Il y aura toujours un peu de contrainte.

En dépit de la banalité du discours du Trône, jamais début de session n'aura autant intéressé l'électorat. Ce n'est pas que le gouvernement ait beaucoup de législation à soumettre aux députés. Il aura probablement plus à se défendre qu'à légiférer. Mais l'élection provinciale de l'an dernier a clos une ère politique au Manitoba. Jusqu'ici nous avions eu le régime des partis. Des rouges, des bleus: c'était tout ce que nous avions connu. Nos sessions n'offraient aucun intérêt aux blasés qui les suivaient d'un oeil distrait et tuaient le temps dans la galerie. Le parti au pouvoir possédait une majorité fidèle, qui pensait, — pardon, les députés ne pensent pas toujours comme le parti, — plutôt votait toujours selon la dictée du chef. L'opposition parlait dans le désert. Un débat entre droite et gauche nous faisait invinciblement songer à ce premier ministre qui laissait l'opposition pérorer tant qu'elle s'en sentait le goût et les forces, disant à ses suivants qui le priaient de répondre à ses critiques: "Laissez-les se vider; nous les emplirons avec le vote." C'était brutal et cynique. Mais ce premier ministre comprenait le régime des partis. A quoi bon se faire de la Elle, à quoi bon argumenter, à quoi bon répliquer à l'adversaire? La massue du vote était là dévouée, prête sur un bref commandement du chef, à s'abattre sur la tête de l'opposition. "Laissez-les se vider; nous les emplirons avec le vote." Après tout, en quoi cela différait-il du régime de clôture, forcée voté par le gouvernement d'Ottawa et qui lui permet d'étouffer tout débat quand la partie devient trop chaude?

En notre législature de 1921, au Manitoba, il n'y aura pas de cela. Le gouvernement le voudrait-il qu'il ne saurait couper court à un débat. Il est le gouvernement, mais il n'est pas le maître.

Le régime des partis, — et par cela, nous entendons le régime de deux partis, — a vécu. Nous avons le régime des groupes. C'est le caractère distinctif de notre parlement manitobain.

Nous avons 55 députés. Le gouvernement n'a que 21 partisans. Un, l'ancien ministre des travaux publics, M. Grierson, est absent, soignant sa santé dans le chaud climat du sud des Etats-Unis. M. Baird, président de la chambre, ne pourra voter qu'en cas d'égalité de voix. En pratique le gouvernement se trouve réduit à dix-neuf députés. Ce sont MM. John Williams (Arthur), G.-H. Malcolm (Birtle), Thornton (Deloraine), August (Dufferin), Firwam (Fairford), Findlater (Gilbert Plains), Armstrong (Gladstone), J.-H. McConnell (Hamiota), C.-D. McPherson (Lakeside), Norris (Lansdowne), Wilson (Russell), John Morrisson (Rupert's Land), E. Brown (LePas), G. McDonald (Turtle Mountain), Clingan (Virden), Johnson, Stovel, Cameron et Mme E. Rogers (Winnipeg).

Dressés contre la droite se trouvent les groupes de gauche. Individuellement, ils sont tous moins puissants que le groupe libéral. Les fermiers indépendants, numériquement le plus important des groupes de gauche, comprend 17 députés: Geo. Little (Beautiful Plains), Maurice Duprez (Carillon), N.-A. Hryhorczuk (Ethelbert), Dmytro Yakimasschak (Emerson), L. Mabb (Fisher), Fjelsted (Gimli), Robson (Glenwood), Boivin (Iberville), Fletcher (Killarney), Talbot (La Vérendrye), Clubb (Morris), Richardson (Roblin), McKinnell (Rockwood), Joseph Bernier (St-Boniface), Joseph Hamelin (Ste-Rose du Lac), Emmond (Swan River), A.-E. Kristjansson (St-George).

Immédiatement après les fermiers indépendants vient le groupe ouvrier. Il ne comprend que dix députés, dont trois, le pasteur Ivens, l'échevin Queen, de Winnipeg, et George Armstrong sont actuellement en prison. Les autres membres de ce groupe sont: Bayley (Assiniboia), le pasteur Smith (Brandon), G.-H. Palmer (Dauphin), A.-E. Tanner (Kildonan), J. Stanbridge (St-Clements), A.-E. Moore (Springfield), F.-J. Dixon (Winnipeg).

Le groupe conservateur vient en queue. Il se réduit à sept députés: Spinks (Cypress), Ridley (Manitou), John Kennedy (Morden-Rhineland), Waugh (Norfolk), Taylor (Portage la Prairie), Haig et Tupper (Winnipeg).

Les groupes d'opposition ont donc 34 députés. Trois, en prison, y demeureront encore quelques semaines. D'ici là, l'opposition ne disposera que de 31 votes. C'est cependant douze de plus que le gouvernement.

Au point de vue expérience parlementaire, le groupe libéral l'emporte. Cela s'entend numériquement. Nous n'entendons point dire qu'il y a chez lui plus de talent que chez les oppositionnistes. Peu de nouveaux-venus dans ses rangs. Oh! tant qu'au talent, il n'en a pas à faire cadeau à l'opposition. Sa plus forte tête, son cerveau le mieux équilibré, son lutteur le moins exposé à se compromettre et à se couler, c'est encore le trésorier provincial, l'honorable Brown. M. Norris n'a rien de remarquable. Il a plus de verbe que de matière cérébrale. Ce n'est certainement pas lui qui pense pour son groupe. L'honorable Johnson a toujours fait meilleure figure dans l'opposition que sur les banquettes ministérielles. Là au moins, il pouvait poser au sincère, à l'indépendant, au pur. M. Thornton ne manque pas d'une certaine habilité, surtout quand il se sent appuyé par une majorité prête à tout. Il ne l'aura pas cette majorité. Et l'on sait que M. Bayley, un assez rude jouteur, a des comptes à régler avec M. Thornton. Quelqu'un verra des étoiles...

Chez les fermiers indépendants, vous trouvez trois parlementaires qui ont de l'expérience: MM. Bernier, Talbot et Hamelin. M. Talbot est probablement celui qui donnera le plus de fil à retordre aux libéraux.

La plupart des députés ouvriers ont l'habitude de la parole, bien que M. Dixon soit le seul qui ait déjà participé aux débats parlementaires.

M. Tupper est un nouveau-venu à la législature. Mais il est un avocat de renom. M. Haig, député sous l'administration Roblin, est à la fois un avocat de valeur et un debater. Il se verra cependant souvent opposer les méfaits réels ou imaginaires du défunt gouvernement conservateur.

Il y aura plus d'homogénéité dans les groupes libéraux et conservateurs que chez les fermiers indépendants et les ouvriers. Vous trouvez un peu de tout chez les fermiers indépendants. Il y a là d'anciens libéraux et d'anciens conservateurs. On y rencontre avocat, courtier en immeubles, entrepreneurs et fermiers. C'est le groupe qui compte le plus de catholiques. Si nous sommes bien renseignés, le seul député catholique en dehors de ce groupe, c'est M. Kennedy chez les conservateurs. Au point de vue races, le groupe des fermiers indépendants est aussi le plus remarquable: cinq Canadiens-français, deux Ruthènes, deux Islandais. Le groupe ouvrier va de l'ouvrier tout franc au socialiste radical.

Du point de vue idées et tendances, on ne saurait dire que l'opposition soit homogène. Mais elle a un lien commun et qui n'est pas à dédaigner dans une opposition: elle ne veut pas du gouvernement.

Au cours des quelques semaines qui ont suivi les dernières élections, il a été assez souvent question d'alliance entre le gouvernement et un des groupes de l'opposition. M. Norris a certes tenté d'obtenir le concours des Fermiers. Cela n'a pas réussi. On dit que certaines démarches furent faites auprès des conservateurs. C'est plutôt douteux. S'il y en a eu, elles n'ont évidemment rien donné. Le groupe ouvrier a toujours semblé irréductible.

On s'est demandé si l'opposition permettrait l'élection de M. Baird à la présidence. Tout s'est passé en douceur. Il n'y a même pas eu de vote. Point de difficulté non plus dans la formation des comités. On en est assez facilement venu à une entente. D'ailleurs le gouvernement se montre raisonnable et cela se comprend. Aussi est-il en minorité dans tous les comités. Cela allait de soi.

Il est peu probable que le débat sur l'adresse soit fertile en incidents. La discussion pourra être vive, mais il ne semble pas que l'opposition provoque une crise. Elle entend couler le gouvernement dans l'opinion publique avant de le couler en fait. Cela se ferait au cours de la session.

Cependant, il est une motion, — celle de la libération des trois députés ouvriers en prison, — qui pourrait bien mettre le feu aux poudres. Les Fermiers auraient promis leur appui aux ouvriers. Que feront les conservateurs? Le parti libéral combattra cette motion. L'attitude du *Free Press*, qui parle officieusement pour le groupe Norris, l'indique.

Nous verrons.

NOTRE CONCOURS

Dans quelques jours, le 21 février, à neuf heures du soir, le concours de la *Liberté* et de la *Gazeta Katolicka* aura pris fin. Le comptage des votes se fera le jeudi qui suivra, et dès le mardi suivant notre journal annoncera les vainqueurs. Les candidats ont bien saisi l'importance des prix offerts et ont fait tous les efforts possibles afin de s'assurer un premier prix.

M. J.-A. CUSSON,
l'un des juges du concours

Ce concours est remarquable sous plus d'un rapport. Il l'est par l'entrain des candidats, par l'émulation entre candidats de langue française et de langue polonaise. Il l'est surtout par l'ardeur de la lutte et par le peu de différence dans le nombre de votes obtenus par chaque candidat.

On peut aujourd'hui dire que l'on ne ferait pas un pari risqué en pariant sur les chances de n'importe quel des premiers candidats. D'ordinaire, dans ces concours, vers les derniers jours, un des candidats prend les devants de telle façon qu'aucun autre candidat ne pourrait reprendre le terrain perdu. Ce fut le cas dans le concours du *Northwest Review*. Mlle N. Labelle, huit jours avant la fin, avait une avance de 4,000,000 de votes sur tous les autres concurrents. Il en est tout autre dans notre concours. Plusieurs des candidats se font une lutte acharnée. Quelques abonnements de cinq ans suffiraient pour leur donner la victoire et leur faire gagner un beau tracteur avec charrue d'une valeur globale de $2,700 ou une belle auto de $2,100.

La lutte ne se ralentira pas. Les candidats font un dernier appel. Plusieurs abonnés ont pris un autre réabonnement afin d'assurer la victoire de leur candidat.

Si vous n'avez pas encore payé votre abonnement, faites-le immédiatement. Dites-nous qui vous voulez faire profiter de ces votes et nous nous empresserons de lui en donner crédit.

Les juges du dernier comptage des votes seront: le R. P. Nandzik, O.M.I., curé de la paroisse du Saint-Esprit, Winnipeg, M. C.-T. Wyrzykowski, avocat à Winnipeg, M. Horace Chevrier, du Magasin Bleu, et M. J.-A. Cusson, échevin de Saint-Boniface.

L'urne contenant les votes sera ouverte à 9 h. p.m. précise, le 21 janvier. Tous les candidats sont invités à être présents ou à s'y faire représenter.

Les candidats et leurs amis ne doivent pas oublier que tout abonnement apporté ou envoyé au gérant du concours après lundi, 9 p.m., doit être accompagné de l'enveloppe qui le contenait et que cette enveloppe ne doit pas avoir été mise à la poste plus tard que le 21 février. Autrement cet abonnement ne sera pas accepté.



M. HORACE CHEVRIER,
l'un des juges du concours

Joseph Gagnon, St-Boniface	1,492,000
B. Penkalski, 604, Aberdeen	3,484,600
Mlle M.-L. Trottier, Laurier	2,051,500
Mme F. Dolle, Jasmin, Sask.	1,005,500
Abbé J.-A. Senez, Saint-Jean-Baptiste	1,798,650
Mlle A. Danserau, Letellier	3,486,000
J.-L.-N. Taillefer, 82, Hamel, St-Boniface	1,846,500
Joseph Prince, St-Boniface	3,502,150
Abbé Giroux, LaBroquerie	3,487,100
Mlle A. Patenaude, 522 Furby	3,500,200
J.-A. Gagnon, LaBroquerie	3,494,550
M. H. Moissan, 358, Langside	612,050
A. Miodowski, Coleman	3,499,300
R. P. A. Sylla, O.M.I., Edmonton, Alta	3,531,750
Angéline Rousseau, Mariapolis Man.	3,497,650
G. Lafrenière, Somerset	901,200
Mlle C. Caillier, N.-D. de Lourdes, Man.	2,668,400
R. P. B.-M. Heintze, O.M.I., 222, Provencher, St-Bon.	1,475,000
Mlle Olivine Bourbonnière, Sainte-Rose du Lac	1,097,900
Mlle Florence LaSalle, Saint-Pierre	2,711,250
F. Muschowski, 1827, rue Toronto, Regina	2,940,550
J. Grobowski, Brandon, Man.	3,504,550

A batons rompus

La danse et l'Eglise

Le *Patriote de l'Ouest* rappelle de récents décrets sur la danse. Nos lecteurs ont peut-être intérêt à les connaître:

"La loi de l'Eglise est explicite et formelle. Un décret de Rome du 31 mars 1916 édicte des prescriptions spéciales au sujet de ces danses d'occasion qui se pratiquent aux Etats-Unis et dans certaines parties du Canada.

"Au dernier siècle, y est-il dit, l'usage s'était introduit de convoquer les familles catholiques à des danses, accompagnées de banquets et autres amusements, et qui se prolongeaient tard dans la nuit. La raison et le motif qu'on en donnait étaient que les catholiques venaient à mieux se connaître et s'unissaient plus intimement par les liens de la charité et de l'amour, et en même temps on se procurait les ressources nécessaires à une bonne oeuvre. Ceux qui convoquaient et présidaient ces réunions étaient les présidents de quelque oeuvre pie; la plupart du temps; souvent même, c'était les curés. *Malgré ces bonnes intentions et ces avantages, un tel usage fut pernicieux et dangereux. Le IIIe concile plénier de Baltimore le proscrivit comme un abus et ordonna aux prêtres de le faire disparaître.* Cette sage ordonnance, fortement justifiée, tomba cependant dans l'oubli; la pratique de ces danses recommença et se répandit même dans certaines régions du Canada.

"Là-dessus, sur le rapport de plusieurs évêques, la question est venue devant la Consistoriale, la première et la principale des Congrégations Romaines. *La dite congrégation a statué que l'ordonnance susdite du concile de Baltimore doit être observée*, et a décrété, en outre, la défense formelle pour tous les prêtres et ecclésiastique de promouvoir, de préparer et de favoriser ces sortes de danses, même en faveur d'une bonne oeuvre ou dans un autre but religieux quelconque, et à défendre de plus à tous les clercs d'assister à ces danses.

"Le Pape a confirmé ces décrets, qui sont devenus par là même des lois de l'Eglise, et il a ordonné de les observer religieusement.

"L'Eglise catholique ne change pas; son attitude envers les danses demeure aujourd'hui ce qu'elle fut toujours, une attitude ferme, constamment attentive à surveiller les abus et à les réprouver, quels que soient les prétextes, les formes ou les patronages sous lesquels ils se produisent."

Le français en Saskatchewan

"Régina, Sask., 4. — Il convient de signaler le mouvement qui se produit dans les milieux éducationnels de la Saskatchewan en faveur de l'étude de la langue française. Ce mouvement s'accentue sans cesse, et les nôtres ne constatent pas sans une fierté bien légitime l'heureuse initiative dont font preuve les autorités scolaires de la grande province de l'ouest en accordant au français une place plus considérable dans des maisons d'éducation. D'ailleurs le mouvement part de haut, puisque c'est le surintendant de l'Education dans la Saskatchewan, M. D.-P. McCall lui-même, qui a pris sur lui de l'inaugurer. Et comme M. McCall n'entend point prêcher que par la parole, il vient de faire à la librairie Beauchemin Limitée, de Montréal, une importante commande de livres français: "Cours français de lectures graduées", par J.-Roch Magnan; "Degré préparatoire, inférieur et cours français moyen"; "Premier et deuxième livre de grammaire", d'Augé, etc., etc.

"Ce seul fait en dit assez sur le but auquel vise M. McCall, en même temps qu'il témoigne de l'importance que reconnaît à l'étude de la langue française M. le surintendant de l'éducation de la Saskatchewan."

C'est un bon commencement. On voit que les gens en Saskatchewan sont moins étroits que la majorité manitobaine sous ce rapport. Il est entendu que le Manitoba est un quart de siècle au moins en arrière de son temps.

On a de beaux boeufs en face de l'hôtel du gouvernement et un génie courant sur le dôme. Enfin! on ne peut pas tout avoir.

Ecoles catholiques en danger

Berlin, 5. — Les évêques catholiques allemands ont présenté au gouvernement de Berlin une pétition demandant la sauvegarde des droits des parents en matière d'éducation. Les écoles catholiques sont menacées. Pour obvier aux difficultés l'épiscopat catholique demande que les écoles confessionnelles soient reconnues par l'Etat. Ces écoles seront supportées par les parents, et l'Etat leur accordera ce qu'il concède aux écoles publiques.

A TOUS LES CANDIDATS

Le gérant du concours notifie par le présent avis que d'ici la fin du concours, il n'acceptera pas de chèque personnel dépassant $10. et qu'il n'en acceptera qu'un seul par candidat — On comprendra facilement les raisons de cette attitude. Donc tous les paiements devront se faire par mandat de poste, de messageries (express), d'argent ou chèque accepté par la banque et payable au pair

QUE PERSONNE NE L'OUBLIE

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU HUITIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 1er du mois de mars afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3o.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses QUATRE MEILLEURES compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer HUIT.

6.—Le sujet du concours de février sera: Mgr de Laval; sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

9.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fût-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

AMOUR FILIAL

"Quand les oiselets ont leurs ailes ils s'empressent de s'envoler du nid." Ces lignes s'appliquent bien aux enfants de nos jours, surtout aux garçons, qui aussitôt qu'ils se croient un peu homme, veulent se guider seuls, ou bien, quittent la maison qui les a vu naître pour chercher fortune ailleurs. L'inconnu a un charme attirant, semblable à la pierre d'aimant, qui les entraîne presque malgré eux. L'avenir s'ouvre devant leurs regards naïfs avec une perspective pleine de mystérieux attraits. Avec la liberté ils croient trouver le bonheur, mais malheureusement, comme le prouve l'expérience, ils ne rencontrent que déceptions et désappointements.

Ce besoin d'émancipation est le fruit de l'éducation de nos jours qui glisse légèrement sur tous les sujets sans en approfondir aucun et qui met les plaisirs mondains partout, toujours au détriment des devoirs les plus sacrés.

Faut-il penser, en voyant la négligence de certains enfants pour leurs parents, que l'amour filial n'existe plus? Il existe, mais il est rare, et quand on le rencontre on ne peut s'empêcher d'admirer cet amour qui est fait de confiance, de dévouement et de reconnaissance. Il y a encore des coeurs généreux qui placent le devoir avant les inclinations de leurs coeurs et il suffit d'étudier un peu les gens qui vous entourent pour découvrir des exemples admirables et imitables.

Vous les connaissez toutes, amies lectrices, ces deux braves garçons qui sacrifient les plus belles années de leur vie pour prendre soin de leur mère. Le premier a un mérite infini, car à part sa mère, il a deux jeunes frères dont il dirige les études et qui lui devront, plus tard, des positions très enviées. La fortune a déjà récompensé les efforts de ce brave: l'aisance règne chez lui et plus d'une jeune fille serait heureuse de lier sa destinée à la sienne, mais il sait que marié, il ne pourrait pas remplir la mission léguée par son père mourant; il met une sourdine à son coeur et sacrifie sa jeunesse à l'autel de l'amour filial.

L'autre n'a peut-être pas le même mérite, car sa mère est restée veuve avec des moyens suffisants de subsistance. Mais son amour filial a été asez fort pour chercher avant tout le bonheur de celle qui ne serait jamais heureuse au foyer d'une autre. Il faut voir avec quelle tendresse il soigne la vieillesse de sa mère. Rien n'est assez bon, rien n'est assez beau pour cette femme qui ne courbe pas encore, malgré ses cinquante ans sonnés. Aussi, pourquoi courber, quand on est soutenu par un dévouement ouatté d'amour?... Les amis du jeune homme appellent sa conduite une folie, mais, au fond, ils aiment, respectent et admirent ce beau grand garçon qui n'a pas honte de promener à son bras cette femme jeune encore, mais dont les cheveux sont tous blancs.

Pensez-vous que ces deux garçons sont malheureux? Non, le bonheur se trouve dans l'accomplissement de tout devoir et les véritables joies sont celles qui tombent du ciel dans les âmes dévouées.

GERTRUDE.

Saint-Boniface, le 10 février 1921.

prétendue science chrétienne, c'est une hygiène dont on veut faire un dogme, c'est le triomphe de la matière, de la chair contre l'esprit; c'est surtout l'abêtissement du sentiment. Pauvres Américains, s'ils ne réagissent pas!—Louis THOMAS, l'Opinion.

ALBERTA FLOUR MILLS LTD

Il y a un an il fut question dans les journaux de la construction d'une grande meunerie à Calgary. On se disait que ce serait une aubaine pour les fermiers de ce district. En fabriquant la farine on évitait aux fermiers le paiement d'un double transport comme c'aurait été le cas si on devait envoyer le blé à Montréal. On se rendait parfaitement compte qu'il n'y avait aucune raison militant contre l'établissement d'une meunerie à Calgary.

Le colonel Dennis, de Calgary, parfaitement au courant de toutes les conditions du marché du blé et de la vente de la farine dans le monde, est favorable à ce projet. Personne ne peut encore dire quel rendement donnera la meunerie de Calgary. Ce dont on peut être certain, c'est que ceux qui y placeront des capitaux en retireront un profit raisonnable et il se pourrait fort bien que cette entreprise rapporte beaucoup et que ses actionnaires retirent de gros bénéfices analogues à ceux que retirent les actionnaires des autres grandes meuneries canadiennes. (ann.)

L. D. C. F.

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue française donnera une partie de cartes, avec court programme musical, le 29 février prochain, à 8 h. 15, à l'Académie Provencher. Prix d'entrée: 50 sous. Les recettes de cette partie de cartes seront employées pour venir en aide aux pauvres.

Portrait d'aïeule

C'est un vieux pastel, de teinte très douce,
Joliment drapé de satin vert mousse.

Une femme brune, aux traits délicats,
Y tient un bouquet de fleurs de lilas.

Sa bouche sourit, son oeil étincelle...
Ce n'est point ainsi que je me rappelle

L'avoir vue. Au temps où je la connus,
Ses cheveux bouclés étaient devenus

Tout blancs; elle avait de nombreuses rides,
Seuls ses yeux restaient jeunes et limpides.

Elle consolait mes chagrins d'enfant
D'un baiser, d'un mot, quelquefois d'un chant.

Je dormais, ma main dans sa main si chère,
Et je l'appelais tendrement: grand'mère!

XXX.

—"Le Foyer."

Autre appel

Je viens me faire l'écho d'une demande très opportune qui a été publiée dans la *Liberté*, numéro du 1er février, et qui, malheureusement, n'a pas eu l'effet désiré. Deux personnes seulement se sont présentées, répondant à l'appel qui avait pour but de former un groupe de personnes ayant certaines connaissances du soin des malades, ou désirant recevoir des instructions qui les initieraient à cette oeuvre de charité.

Il existe une lacune déplorable dans le service que réclame les malades, en général. Saint-Boniface en souffre peut-être plus que les grands centres qui ont ordinairement un comité de gardes-malades rétribuées, et qui se partage le secours aux malades, par quartiers; ce système aurait ici des inconvénients à cause du petit nombre de Canadiennes-françaises qui embrassent la profession de garde-malades. Mais il ne faut pas que ces considérations soient un motif pour négliger les malades qui, pour de bonnes raisons, ne peuvent se faire soigner dans les hôpitaux, ni avoir une garde à leur chevet. Voilà pourquoi nous voulons nous assurer le service d'un bon nombre de personnes qui se dévoueraient au soin des malades à domicile, dans notre ville.

Dans plusieurs cas, une malade ne requérerait des soins qu'une heure le matin et une heure le soir. La garde, en tenant compte des circonstances dans lesquelles se trouve la famille qui l'a appelée, aura droit à un salaire raisonnable. Il est à désirer que ces suggestions seront l'objet de sérieuses considérations, car il ne faut pas se le dissimuler, la chose est urgente; car des réflexions très significatives nous font toucher du doigt une plaie qu'il importe absolument de guérir.

Rappelons-nous ce que faisaient nos mères pour accourir vers une voisine malade. La petite famille était mise sous les soins de l'aînée et sous l'oeil vigilant du père. La voisine recevait alors les soins que réclamait son état. Et cet acte de charité attirait, en retour, sur les enfants de cette mère dévouée et souvent héroïque, toutes sortes de bénédictions.

En répondant à ce second appel de notre part, l'on prouvera qu'il y a encore de la vaillance et de l'abnégation chez nous.

MATER.

Remède tout prêt.—Vous n'avez pas besoin de médecin pour les maladies ordinaires quand vous avez à votre portée l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Pour les rhumes, les toux, les maux de gorge, les bronchites, elle est d'une inestimable valeur. Pour les échauffaisons, les brûlures, les contusions, les foulures, on ne peut rien trouver de mieux, tandis qu'elle guérit incontestablement les coupures, les blessures. Elle n'a pas besoin d'autre témoignage que celui de l'expérience et convaincra de son efficacité tous ceux qui en useront.

NOTRE SYSTEME SCOLAIRE

Témoignage à conserver

Durant la dernière semaine d'octobre, Québec avait l'honneur de recevoir la visite des surintendants et des sous-ministres de l'Education des différentes provinces anglaises de la Confédération, moins l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Après leur visite, nos hôtes exprimèrent leur sincère admiration pour nos institutions d'enseignement catholique, et admirent ouvertement la supériorité de notre organisation scolaire au point de vue du régime de saine liberté qu'il accorde et aux parents et aux minorités, au point de vue de l'enseignement religieux et de la bonne éducation et au point de vue de l'enseignement des deux langues officielles du Canada.

A l'appui de ce que nous venons de dire, voici la déclaration du major Fred. Ney, secrétaire du Conseil national de l'Education: **Les surintendants de l'éducation et les sous-ministres, au cours de leur visite, ont été à même de juger de la tolérance de religion et de race qui existe dans votre belle province de Québec et que l'on n'a nulle part ailleurs dans le Dominion. Les visiteurs ont surtout été émerveillés par la sage combinaison de la conduite des affaires et de la culture intellectuelle dont une démonstration leur a été donnée à l'Académie Commerciale.**

Leur visite de la province de Québec leur a permis de constater que votre système d'éducation est de beaucoup le meilleur et qu'il devrait servir de modèle à celui des autres provinces, et cette remarque a été faite plus d'une fois au cours de la visite par des membres de la délégation.

Voila un témoignage qu'il importe de conserver.

—L'Enseignement primaire.

Ce qu'on pense de la "Christian Science".

"L'Américain (il ne s'agit sans doute pas des catholiques) vit terriblement dans le présent; sa religion est celle du plaisir... L'illustration la plus évidente de ce que j'avance ici est le progrès de la **Christian Science** aux Etats-Unis. On sait, que cette religion, fondée il y a une quarantaine d'années par Mrs. Mary Baker Eddy, nie le mal et affirme qu'il est un mensonge, une illusion, un rien. En foi de quoi, par exemple, si vous ne voulez pas être malade, si vous ne voulez pas vieillir, il suffira de croire que vous vous portez bien et que vous êtes jeune... C'est pourquoi les **Christian Scientists** nient la médecine et sont souvent l'objet de procès pour exercice illégal de leur thérapeutique mystique, qui, évidemment, ne peut avoir d'action que sur les malades imaginaires et les sots, lesquels, il est vrai, de l'aveu des docteurs, constituent une bonne part de leur clientèle... Je ne me soucie qu'à moitié des détails dogmatiques, assez importants cependant, puisque Mrs. Mary Baker Eddy nie la divinité du Christ. Mais ce qui me paraît extrêmement grave, dans ce progrès de la **Christian Science**, qui semble devenir la religion la plus en faveur aux Etats-Unis, c'est que, le jour où cette doctrine aura triomphé, le christianisme sera mort dans son fond et dans son esprit... Je ne me suis jamais préoccupé de savoir si j'étais croyant, mais un pareil abaissement, la ruine d'une haute pensée me font horreur. Et la **Christian Science** c'est une charlatanerie à l'usage des marchands de moutarde. Et ce qui me navre dans cette régression, chez ce peuple jeune et vivace, c'est que le mot **Christian**, chrétien est collé comme une étiquette sur ces pauvretés, empêche les véritables chrétiens de la Nouvelle-Angleterre de manifester un dégoût pour ce travestissement des plus fortes pensées d'une religion. Le chrétien songe à la vie éternelle: le **Christian Scientist** veut avoir d'heureuses digestions; ce n'est pas une religion que cette

EVANGILE

IIe DIMANCHE DE CAREME
(S. Matth., XVII, 1-9)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici; voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

M. DELLY

Esclave... ou Reine?

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 6

(Suite)

Lise eut ce soir-là un immense succès d'admiration et de sympathie. La grande-duchesse la combla de marques de bienveillance; le grand-duc l'entretint un long moment et lui adressa quelques délicats compliments qui firent monter une vive rougeur à ses joues, ce qui la rendit plus jolie encore. A l'envi, tous les invités des princes célébrèrent sa grâce, sa candide et si exquise réserve, et déclarèrent le plus heureux des hommes le prince Ormanoff dont l'impassible visage ne laissait rien deviner des sentiments que pouvait lui inspirer le succès de sa femme. De l'avis de tous, et en particulier du grand-duc et de la grande-duchesse qui avaient causé un peu plus longuement avec elle, la nouvelle princesse était, de toutes façons, et malgré sa très grande jeunesse, supérieure à Olga, pour l'intelligence en particulier.

Dans le coupé qui la ramenait avec Lise vers leur demeure, Serge demeura un moment silencieux, regardant la jeune femme, qui fermait un peu les yeux, car cette veillée inaccoutumée la fatiguait et elle sentait le sommeil l'envahir.

— Racontez-moi donc ce que vous a dit le grand-duc, ma chère, dit-il tout à coup.

Une teinte pourpre monta aux joues de Lise. Sa modestie s'émouvait à l'idée de répéter ces paroles flatteuses.

— Voyons! j'attends, dit-il en voyant qu'elle restait silencieuse.

Lise, confuse, s'exécuta pourtant, car elle savait maintenant qu'on ne résistait jamais aux exigences de Serge Ormanoff.

— Cela vous a fait plaisir?

Il se penchait un peu et plongeait son regard dans celui de la jeune femme.

— Oh! pas du tout! dit-elle spontanément.

Ses grands yeux limpides et graves ne se baissaient pas sous le regard impératif, bien que la jeune femme dût s'avouer qu'il ne lui avait jamais paru plus énigmatique, plus troublant que ce soir.

— C'est bien, dit-il tranquillement. Laissez-moi toujours lire dans vos yeux comme ce soir, Lise, et ne me cachez jamais rien.

Elle sentit qu'un bras entourait doucement son cou, que des lèvres effleuraient ses cheveux et se posaient sur sa tempe. Son regard, un peu effaré par la stupéfaction, rencontra des yeux tout à coup très bleus, tels qu'elle ne les avait jamais vus...

— Je suis content de vous, Lise, dit une voix adoucie.

Pendant quelques secondes, elle demeura presque inconsciente, la parole coupée par la surprise et l'émotion. Puis, tout à coup, une pensée s'éleva en elle: c'était le moment d'adresser la demande pour laquelle, depuis plusieurs jours, elle guettait en vain l'occasion favorable.

Mais la voiture arrivait devant la villa Ormanoff; Serge retirait son bras et écartait la tête charmante qui s'appuyait la seconde d'auparavant sur son épaule. Et en le regardant, Lise constata avec un serrement de coeur que sa physionomie n'avait jamais été plus froidement altière.

Non, ce n'était pas encore le moment de régler avec lui cette question religieuse, au sujet de laquelle il n'avait pas ouvert la bouche. Cependant le dimanche revenait dans deux jours, et Lise voulait remplir son devoir de catholique.

Après avoir longuement réfléchi le samedi, elle s'arrêta à ceci: elle se rendrait à une messe matinale, dans une église qu'elle avait aperçue très proche de la villa; elle tâcherait de s'informer près d'un prêtre de la ligne de conduite qu'il lui faudrait suivre; puis elle rentrerait pour affronter l'assaut, qu'elle prévoyait terrible.

A cette seule pensée, un frisson la secouait. Elle ne savait de quoi était capable ce sphinx effrayant qu'était le prince Ormanoff. Mais elle était résolue, malgré tout, à accomplir son devoir.

Ce fut en tremblant et en priant qu'elle s'habilla hâtivement, le dimanche matin, et sortit à sept heures de la villa. Les domestiques, qui commençaient le nettoyage, la regardèrent passer avec un ahurissement indicible. L'un d'eux murmura même:

— Je pense qu'elle est un peu folle, la pauvre princesse! Je ne voudrais pas me trouver à sa place, tout à l'heure!

En quelques minutes, Lise était à l'église. Un prêtre âgé entrait précisément au confessionnal. Lise lui ouvrit son âme, le mit au courant de sa situation et reçut l'assurance qu'elle devait, coûte que coûte, résister aux prétentions de l'époux qui voulait lui imposer une apostasie.

Quand elle eut entendu la messe et reçu avec une angélique ferveur le pain des forts, elle revint vers la villa Ormanoff, — sa prison. Dans sa chambre, Dâcha l'attendait, effarée et désolée.

— Madame!... Oh! Altesse! s'écria-t-elle en joignant les mains. Que va-t-il arriver?... Seigneur! Seigneur!

— Ne vous inquiétez pas, Dâcha. Il n'arrivera jamais rien que Dieu n'ait permis.

Le calme, la douce sérénité de la jeune femme parurent stupéfier Dâcha, en la réduisant au silence. Sans mot dire, elle revêtit sa maîtresse d'une vaporeuse robe d'intérieur, toute rose, qui seyait mieux que toute autre à la beauté de Lise. Ne fallait-il pas tout faire pour adoucir la terrible colère qui éclaterait tout à l'heure?

Mais en vaquant à sa tâche, Dâcha se demandait quelle mystérieuse influence amenait dans le regard de Lise ce rayonnement céleste.

La jeune princesse congédia Dâcha et, s'asseyant dans son salon, se mit à prier. De temps à autre, un frisson impossible à réprimer la secouait. La veille, Serge s'était montré précisément plus froid et plus fantasque que jamais, presque dur même à certains instants. Avait-il eu l'intuition de la révolte qui se préparait?

Elle tressaillit tout à coup, en serrant nerveusement ses mains l'une contre l'autre. Une porte s'ouvrait, laissant apparaître le prince Ormanoff.

Il n'y avait aucune expression inusitée sur sa physionomie. Seuls, les yeux, d'un vert sombre, presque noirs, annonçaient l'orage.

Il s'avança vers Lise, et, lui saisissant le poignet, l'obligea à se lever.

— Où avez-vous été ce matin? interrogea-t-il.

— A la messe, Serge.

Par un héroïque effort de volonté, elle réussissait à réprimer le tremblement de sa voix, à soutenir sans bravade, mais avec une calme énergie, ce regard, si terrible pourtant.

— Où?

— A l'église, tout près d'ici.

— Vous avez osé me braver ainsi? Savez-vous comment mes ancêtres traitaient les épouses insoumises? Ils les faisaient fouetter jusqu'à ce qu'elles crient grâce et obéissent à leurs volontés.

Lise frémit, mais ses beaux yeux rayonnèrent.

— Vous pouvez faire de moi ce qu'il vous plaira, je suis trop faible pour me défendre, mais je souffrirai tout plutôt que de commettre une faute. Au reste, je suis prête à vous obéir en tout ce qui n'offense pas la loi divine. Vous ne pouvez exiger davantage.

Les doigts de Serge s'enfoncèrent dans le frêle poignet, à l'endroit où il se trouvait entouré par la chaîne d'or, et Lise retint un gémissement de douleur en sentant les minces chaînons pénétrer dans sa chair.

— J'exige tout. J'exige votre âme tout entière. Je suis votre maître et votre guide, j'ai droit à votre obéissance absolue, sans réserve. Vous allez me demander pardon pour votre inqualifiable équipée de ce matin, et, tout à l'heure, vous m'accompagnerez à notre église.

— Jamais, Serge. Je suis catholique, et je le resterai.

Une lueur terrifiante s'alluma dans le regard de Serge. Ses doigts, devenus incroyablement durs, broyèrent le poignet de Lise, et, cette fois, la douleur fut telle que la jeune femme pâlit jusqu'aux lèvres, en laissant échapper un gémissement.

Il devint blême et la lâcha aussitôt.

— Jamais je ne me suis heurté à pareille révolte, dit-il d'une voix sourde. Vous m'obligez à des actes tout à fait en dehors de mes habitudes. Vous allez vous habiller et vous me rejoindrez en bas pour m'accompagner, comme je vous l'ai dit. Alors, je pardonnerai, peut-être.

Et, sans attendre la réponse, il tourna les talons et sortit du salon.

Lise se laissa tomber sur un fauteuil. Ses nerfs, raidis sous l'effort de la résistance morale, se détendirent, et les larmes se mirent à couler, lourdes et brûlantes.

Des élancements se faisaient sentir à son poignet meurtri. Elle enleva le bracelet, non sans une plus forte douleur, car la dure pression avait enfoncé profondément les chaînons dans la peau si tendre. Elle passa dessus de l'eau fraîche et remit aussitôt la chaîne d'or. Il ne fallait pas que personne vît ces traces de la brutalité du prince Ormanoff.

Le laps de temps fixé par Serge s'écoula. Lise entendit le roulement de la voiture qui s'éloignait. Il s'en allait seul à l'église.

Maintenant, qu'allait-il advenir d'elle? Comment punirait-il la révoltée? Lise le saurait bientôt, sans doute.

— Mon Dieu défendez-moi! je me remets entre vos mains! dit-elle en un élan de confiance éperdue.

Bien qu'elle se sentît brisée par les terribles émotions de cette matinée et par l'appréhension de l'avenir, elle descendit comme de coutume pour le déjeuner. Le prince ne parut pas s'apercevoir de sa présence; Mme de Rühlberg ne lui adressa que quelques mots, d'un air gêné, et Varvara baissa encore plus que de coutume le nez vers son assiette.

Lise passa l'après-midi dans son appartement, essayant de combattre par la prière l'angoisse qui la serrait au coeur. Au dîner, elle eut un soulagement en constatant l'absence de Serge, retenu chez le grand-duc, avec lequel il s'était rencontré l'après-midi.

Le repas terminé, Lise remonta aussitôt chez elle. Elle y trouva ses femmes de chambre, affairées autour des armoires, transportant des malles... Dâcha lui apprit que le prince avait donné l'ordre de passer la nuit à faire ses bagages et ceux de la princesse, tous deux partant le lendemain matin pour Kultow avec leurs serviteurs particuliers.

Kultow!... Le domaine immense où le prince Ormanoff régnait en quasi-souverain; la demeure ancestrale perdue dans la solitude neigeuse de la steppe. C'était l'exil, c'était la tyrannie impitoyable s'abattant sans obstacle sur la jeune épouse révoltée et sans défense, dont les plaintes seraient étouffées plus facilement là-bas.

Un moment, Lise chancela de terreur devant la perspective entrevue. Mais elle se ressaisit aussitôt, et tandis qu'elle implorait du Seigneur la force nécessaire, il lui sembla entendre la douce voix de Gabriel qui répétait, comme autrefois: "La force de Dieu est avec nous. Faites votre devoir et ne craignez rien."

IX

Le prince Ormanoff et sa femme arrivèrent à Kultow à la nuit. Durant tout le voyage, Serge n'avait adressé à la jeune femme que les paroles absolument indispensables. A sa suite, elle pénétra dans l'immense demeure d'aspect féodal, dont l'intérieur, éclairé à profusion par l'électricité, était décoré avec une somptuosité extraordinaire et toutes les recherches du confort moderne le plus exigeant.

— Voilà votre appartement, Lise, dit le prince en s'arrêtant au premier étage. Jusqu'à nouvel ordre, vous n'en sortirez pas et vous y prendrez vos repas.

Lise eut un frémissement, mais ne protesta pas. Inclinant légèrement la tête pour prendre congé de son mari, elle entra dans cet appartement qui allait être sa prison — pour toujours sans doute.

Jusqu'à nouvel ordre... Cela voulait dire jusqu'à ce qu'elle se soumît sans réserve aux exigences du prince Ormanoff. Cette sentence équivalait donc pour elle à la réclusion perpétuelle, jusqu'à la mort.

Elle eut un court instant de désespoir, après lequel son habituel recours vers Dieu lui rendit le repos... Et les jours commencèrent à couler, interminables, dans l'atmosphère tiède entretenue par les calorifères et les doubles fenêtres. Lise n'avait pour s'occuper que quelques broderies. Les livres et la musique lui faisaient défaut... Elle manquait d'air et s'étiolait, perdant complètement l'appétit, se sentant devenir très faible et constatant dans la glace sa pâleur extrême et le cercle noir qui entourait ses yeux.

— Peut-être mourrai-je bientôt, songea-t-elle.

Et cette pensée lui fut très douce. C'était le seul moyen d'échapper à Serge Ormanoff, c'était la délivrance et le bonheur en Dieu, le seul réel et immuable.

Elle n'avait plus revu son mari. Par Dâcha, elle savait qu'il passait ses journées à la chasse. Elle avait appris aussi l'arrivée de Mme de Rühlberg et de ses enfants, ainsi que de Varvara. La baronne était, paraît-il, d'humeur morose, car elle regrettait amèrement les plaisirs et le climat de Cannes. Mais elle n'en laissait rien paraître devant son frère, de qui elle tenait les fort beaux revenus dont elle et ses fils jouissaient, M. de Rühlberg étant mort après avoir complètement ruiné femme et enfants.

Mais pas plus Lydia que Varvara n'apparurent chez la prisonnière. Celle-ci ne voyait que ses femmes de chambre, qui multipliaient pour elle le dévouement et les petits soins; car, déjà, la délicieuse nature de la jeune princesse, sa bonté angélique avaient conquis entièrement ces coeurs, tandis que son courage et sa patience les remplissaient d'admiration.

— Une enfant comme elle! disait Dâcha en levant les bras au ciel. Quand on pense que la princesse Olga, après cinq ans de mariage, tremblait encore au seul froncement de ses sourcils! Ah! bien! il aurait pu lui dire d'abandonner tout, de ne plus croire en Dieu, elle lui aurait obéi, c'est sûr! Mais celle-ci! Voilà une femme au moins, et non pas une serve toujours courbée sous le regard du maître!

— N'empêche qu'elle n'y résistera pas longtemps, pauvre belle petite princesse! murmurait Sonia en hochant tristement la tête.

De fait, le quinzième jour de cette réclusion, Dâcha s'effraya en constatant l'altération du visage de Lise. Et quand, dans l'après-midi, elle la vit glisser inanimée entre ses bras, prise de syncope, elle décida qu'il lui fallait prévenir le prince.

Précisément, ce jour-là, elle savait par Vassili qu'il était rentré en meilleure disposition que de coutume, à la suite d'une chasse à l'ours semée de péripéties, et au cours de laquelle il avait failli périr. C'était le bon moment pour lui faire cette communication, qui ramènerait sa pensée sur la prisonnière objet de son ressentiment, — et le ressentiment d'un Ormanoff était tout autre chose que celui du commun des mortels, surtout lorsque l'orgueil, si effrayant chez les hommes de cette famille, se trouvait en jeu.

Elle s'arrangea pour le rencontrer ce soir-là, comme il sortait de son appartement à l'heure du dîner, et, en tremblant un peu, — car les vieux serviteurs eux-mêmes n'étaient jamais très à l'aise sous le regard troublant du prince Serge, — elle dit que la jeune princesse était malade.

— Sérieusement? interrogea-t-il, sans qu'un muscle de son visage bougeât.

— Elle s'est évanouie cet après-midi, Altesse. Et elle ne mange plus, et elle a une mine!...

— C'est bien.

Et, la congédiant du geste, il se dirigea vers l'escalier.

"Pourvu qu'il la fasse soigner! songea Dâcha. S'il avait l'idée de la laisser s'en aller comme cela!... Non, non, c'est trop affreux, ce que je pense là!"

Elle se reprocha davantage encore son soupçon en introduisant le lendemain matin chez sa jeune maîtresse le docteur Vaguédine, le médecin attaché à Kultow, envoyé par le prince Ormanoff pour donner à sa femme les soins nécessaires.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, grisonnant, de mine douce et sympathique. Il interrogea paternellement Lise et lui déclara qu'elle était seulement anémique, qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter...

— Oh! je ne m'inquiète pas! dit-elle avec un pâle et mélancolique sourire. Je ne crains pas la mort, au contraire!

Le médecin enveloppa d'un regard de compassion navrée la délicieuse créature qui prononçait ces paroles avec tant de calme et une si visible sincérité. Elle n'était encore qu'une enfant, et déjà la mort lui apparaissait comme le seul bien désirable.

En sortant de chez la jeune femme, le docteur Vaguédine se rendit chez le prince Ormanoff. Il le trouva dans son cabinet de travail, parcourant ses journaux.

— Eh bien? interrogea Serge d'un ton bref.

— La princesse est extrêmement affaiblie par une anémie très sérieuse, mais encore très susceptible de guérison. Les nerfs aussi ont besoin d'être soignés. Il lui faudrait, outre une nourriture très fortifiante, de l'air, beaucoup d'air, des promenades et de la distraction sans fatigue.

Un autre mot, "de l'affection", était sur les lèvres du médecin. Mais il ne le prononça pas. Ce mot-là ne pouvait être compris du prince Ormanoff.

— C'est tout? demanda Serge, qui l'avait écouté en frappant sur son bureau de petits coups secs avec le coupe-papier qu'il tenait à la main.

— J'ai prescrit à la princesse quelques médicaments... Mais je dois dire qu'un obstacle sérieux me paraît se dresser devant la guérison. La malade ne la désire pas; elle semble complètement résignée à la mort... On croirait même qu'elle la souhaite.

Un imperceptible tressaillement courut sur le visage de Serge.

— C'est bien, j'aviserai, dit-il d'un ton laconique.

Ce même jour, vers deux heures, Dâcha entra toute joyeuse chez sa maîtresse. Le prince faisait prévenir sa femme qu'elle eût à s'habiller promptement pour faire avec lui une promenade en traîneau.

Cette nouvelle stupéfia Lise, sans lui causer aucun plaisir. Sans doute, son tyran imaginait quelque nouveau genre de persécution. Puis, dans l'état de fatigue où elle se trouvait, elle ne désirait que le repos.

Pourtant elle se laissa habiller et envelopper de fourrures, puis elle descendit pour rejoindre le prince, qui l'attendait dans le jardin d'hiver. Son coeur battait à grands coups précipités, à l'idée de se retrouver en face de lui, et elle dut faire appel à toute son énergie pour réprimer l'étourdissement qui la saisissait en pénétrant dans la serre superbe qui était une des merveilles de Kultow.

Il se leva à son entrée. Et comme l'angoisse obscurcissait ses yeux, elle ne vit pas l'expression étrange — mélange de douleur et de colère — qui traversait le regard de Serge, ni la pâleur qui couvrait son visage, ni le geste ébauché pour tendre les bras vers elle...

Elle ne vit, quelques secondes plus tard, qu'un homme très froid, qui lui présentait son bras, sans la regarder, en disant d'un ton calme et bref:

— Appuyez-vous sur moi, Lise, si vous vous sentez un peu faible.

Il la conduisit jusqu'au traîneau, l'y installa en la couvrant de fourrures et s'assit près d'elle. Puis l'équipage s'éloigna dans les allées neigeuses du parc, sous les rayons du soleil pâle qui éclairait le délicat visage émacié par la réclusion, et surtout par la souffrance morale.

Lise se sentait revivre en aspirant l'air froid et sec. Un peu de rose venait à ses joues trop blanches. Le prince ne parlait pas, sauf pour lui demander de temps à autre si elle n'avait pas froid, ou si elle ne se sentait pas fatiguée. Seulement, lorsque les fourrures glissaient un peu, il les ramenait avec soin autour d'elle.

Mais au retour, en descendant du traîneau, elle eut un vertige et serait tombée si les bras de Serge n'avaient été là pour la recevoir.

— Vite, le médecin! dit-il aux domestiques accourus au son des clochettes du traîneau.

Mais elle se redressait déjà.

— Ce n'est rien... un simple étourdissement. Le médecin est tout à fait inutile, murmura-t-elle.

Les bras qui la retenaient s'écartèrent, mais Serge garda sa main dans la sienne, et il la conduisit jusqu'à son appartement où il la remit aux soins de Dâcha, en enjoignant à celle-ci de servir immédiatement à la jeune princesse du thé très chaud.

— Désormais, vous descendrez pour les repas, ajouta-t-il en s'adressant à Lise. Mais aujourd'hui, en raison de ce malaise, vous pourrez demeurer encore chez vous.

Son ton glacé enlevait à ses actes et à ses paroles toute apparence de sollicitude. La compassion était certainement étrangère à ce changement de régime. Lise pensa qu'il craignait de voir sa victime lui échapper trop tôt, et se décidait pour ce motif à la soigner quelque peu.

Le lendemain, elle s'assit à table en face de son mari, dans la salle à manger aux proportions énormes, et où, sur des dressoirs d'ébène, s'étalaient d'incomparables pièces d'orfèvrerie. Il y avait là, outre la baronne, Varvara et les deux petits garçons, le précepteur de ceux-ci, jeune Allemand à la barbe roussâtre et aux yeux fuyants, le docteur Vaguédine et le bibliothécaire de Kultow, un gros petit homme chauve qui semblait perpétuellement dans les nuages, sauf lorsqu'il s'agissait de causer livres et littérature. Alors, son regard terne s'animait, sa langue, qui paraissait généralement embarrassée, se déliait comme par miracle, et il donnait fort bien la réplique au lettré très fin qu'était le prince Ormanoff.

Le docteur Vaguédine et Hans Brenner, le précepteur, tous deux fort instruits, se mêlaient à la conversation, à laquelle aucune des trois femmes présentes n'aurait osé prendre part. Le prince Serge n'admettait pas qu'une intelligence féminine, sur laquelle il avait quelque droit, s'ingérât dans des questions de ce genre.

(A suivre)

M. Noël Bernier

La situation future du Canada dans l'empire britannique

Monseigneur, (1)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs:

Vous est-il souvent arrivé de songer, au cours des derniers douze mois, que le Canada n'est plus une colonie anglaise, mais un pays indépendant? Vous est-il souvent arrivé de songer, pendant ces derniers douze mois, que le cabinet britannique n'a plus droit de veto sur les lois du parlement canadien? Vous est-il arrivé souvent de songer que le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique-Sud et l'Australie sont désormais sur un pied de parfaite égalité avec l'Angleterre, pour ne former plus qu'un vaste empire composé de nations associées?

Voilà, je l'espère, un début de conférence peu banal. Et l'on ne me reprochera pas d'être entré en matière avec mollesse.

Pourtant, je suis absolument sérieux; et je vous donne comme mon garant dans mes affirmations extraordinaires le gouvernement britannique lui-même. Lord Milner, en effet, ne prononçait-il pas ces paroles, en plein parlement, l'été dernier, alors qu'on l'interrogeait sur le status des nations autonomes du *British Commonwealth*: "*Le gouvernement accepte franchement la position que nous sommes des nations associées, d'un rang égal.*" Un peu plus loin, dans son importante déclaration aux Communes Anglaises, ce ministre donne les grands traits d'une prochaine réorganisation de l'empire basée sur la reconnaissance de la *complète indépendance* et de *l'égalité de ses différentes parties*.

Que nous le veuillons ou non, il a surgi pour nous une question impériale; c'est notre plus importante question publique du moment. Des choses d'envergures gigantesques se dressent devant nous. Et nous, Canadiens-français, devrons les examiner ces choses — ou bien d'autres les examineront pour nous, — je devrais peut-être dire, contre nous.

Il m'a paru qu'un tel sujet était digne du splendide auditoire que l'Union Canadienne a eu la patriotique idée de rassembler ici chaque hiver. Je vous prie donc, Mesdames et Messieurs, de m'excuser de mon audace, et de me tenir compte de mon désir sincère de vous parler de mon mieux de cette question si épineuse.

Question épineuse, ai-je dit! Cependant la rapidité avec laquelle les événements ont marché a supprimé bien des points de contestation, pour nous laisser devant le fait accompli, ou à peu près accompli. Ceux qui naguère encore trouvaient la tutelle de l'Angleterre fatigante et humiliante, comme aussi ceux qui rêvaient d'une altière Angleterre gravitant avec majesté au milieu d'une constellation de vassales uniquement créées et mises au monde pour porter la vie et la force vers un foyer central — tous aujourd'hui peuvent et doivent se rapprocher les uns des autres pour envisager un ordre nouveau, né d'incidents et d'accidents hors de notre contrôle et beaucoup plus considérables que nous n'en pouvions faire surgir avec notre parlement, notre presse et notre opinion publique.

Le champ d'investigation a changé; nous sommes sur de la terre neuve; et, par conséquent, les anciennes divergences de vues sont appelées à disparaître, dans une large mesure au moins, parce que désuètes, et parce que ne s'appliquant plus au problème tel qu'il se présente à l'improviste.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de discussion parmi nous; il est plutôt nécessaire qu'il y ait discussion, et discussion approfondie; on n'arrivera pas en droite ligne à une formule qui soit agréée par la masse du peuple canadien; mais il nous faut nous engager dans le débat en nous rappelant que c'est un débat qui nous dépasse individuellement de beaucoup, nous et nos sympathies ou nos antipathies personnelles; il nous faut nous engager dans ce débat avec un esprit calme et raisonné, sans nous laisser enthousiasmer par les rhétoriques pompeuses des grands impérialisants, et sans non plus nous croire tenus de poser comme base obligée de toute argumentation que l'Angleterre a tort invariablement; que toute sa politique est du pur machiavélisme et que toute conception de solidarité chez les diverses nations anglo-saxonnes du globe est une conspiration perfide contre le reste de l'humanité.

* * *

Quel a été jusqu'à présent notre status politique, à nous Canadiens? Aux fins de la présente étude, j'élimine tout le passé antérieur à 1867, et j'arrive immédiatement à l'Acte de la Confédération. Par cet acte l'Angleterre croyait nous donner, et nous pensions recevoir d'elle, une charte nationale qui déterminerait, pour de nombreuses années à venir, la somme de nos libertés et de nos devoirs politiques. Cette charte nationale que nous octroyait le parlement de Londres, à notre demande, constituait les possessions anglaises de l'Amérique du Nord en *Dominion* sous l'égide de la couronne anglaise *et sous le contrôle du parlement anglais*.

Ecoutez nos commentateurs de textes constitutionnels, interprétant cette charte:

"*Le Canada, définit Bourinot, est appelé une dépendance parce que son gouvernement, quoique complet dans son organisme intérieur, est nécessairement dépendant de, et subordonné à, l'autorité de la Grande Bretagne, dont la reine* et le parlement *président à tout l'empire*."

(1) Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

Et en effet, aux termes de l'Acte impérial de 1867, le gouvernement anglais s'était réservé le droit de désaveu sur toute la législation canadienne, ce qui est, dit Bourinot, "*une affirmation de l'autorité souveraine du parlement impérial.*"

Le gouvernement anglais s'était en outre réservé le droit exclusif d'amender la constitution canadienne. Ainsi chaque fois que le Canada voulait créer des provinces nouvelles au sein de notre confédération, il dut faire amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord par le parlement de Londres.

C'est encore Bourinot qui nous fait remarquer que nos rapports avec l'autorité royale doivent se faire par l'entremise d'un ministre anglais "*qui préside au département des affaires coloniales et qui est connu sous le nom de Secrétaire d'Etat pour les colonies — toutes les possessions de la couronne, excepté l'Inde, étant désignées sous le nom de colonies.*"

Enfin Bourinot nous rappelle que le Conseil Privé d'Angleterre a le droit de casser les décisions des tribunaux canadiens; que le gouvernement royal seul, "*comme cabinet suprême de l'empire*", peut faire des traités avec les nations étrangères.

J'ai cité Bourinot; je pourrais citer à peu près tous les auteurs canadiens; ils s'accordent, dans l'ensemble. Et leur interprétation est celle des hommes d'Etat britanniques. Ainsi en 1874, sept ans par conséquent après la mise sur pied de la confédération canadienne, lord Dufferin, le plus éminent des gouverneurs-généraux que nous envoya l'Angleterre, un gouverneur qui eut toujours l'exacte intelligence de la qualité de sa fonction, se déclarait au milieu de tous "*un représentant de Sa Majesté la Reine et un officier du gouvernement impérial.*" En toutes lettres il appelle le Canada la plus importante *colonie* de l'Angleterre.

Je ne vais pas plus loin dans mes citations d'autorités constitutionnelles et politiques. Ce serait du verbiage. Ce que je vous ai fait entendre est court et clair et c'est le reflet de la conception que tous, en Angleterre et au Canada, eurent du status des dominions britanniques jusqu'à il y a, disons une quinzaine d'années. Aussi lorsque, à la Conférence Impériale de 1911, à Londres, le premier-ministre de la Nouvelle-Zélande réclama pour les colonies la qualité *d'associés de l'Angleterre* et la création d'un conseil d'empire chargé d'aviser le cabinet anglais sur les questions affectant les intérêts des passions d'outremer, M. Asquith, alors premier-ministre du Royaume-Uni, répondit par un refus catégorique. Le projet du premier-ministre de la Nouvelle-Zélande, dit M. Asquith, — nous citons textuellement — "*amoindrirait s'il ne détruisait entièrement, l'autorité du Royaume, dans ces graves matières: la direction de la politique étrangère, la conclusion des traités, le maintien de la paix ou la déclaration de la guerre. En ces matières la responsabilité du gouvernement impérial, sujette au parlement impérial, ne peut être partagée.*" Parlant au nom du gouvernement britannique, M. Asquith ajouta qu'il ne pouvait accéder à une proposition "*aussi contraire aux principes sur lesquels l'Empire avait été construit et gouverné.*" C'est-à-dire, selon M. Asquith, c'est l'Angleterre, et l'Angleterre seule, qui décide de la politique internationale pour tout l'empire; et c'est l'Angleterre seule qui tranche de la paix et de la guerre.

Cependant M. Asquith, malgré la rigide netteté de sa réponse, n'était pas si sûr que cela de la suprématie de l'Angleterre sur les colonies. La vérité, c'est que depuis quelques années les relations de l'Angleterre et des possessions d'outre-mer étaient en passe d'évolution. En 1911 nous étions déjà loin de 1867, de lord Dufferin, de Bourinot. — Et les sèches paroles de M. Asquith n'étaient ni plus ni moins qu'une rebuffade à un mouvement décentralisateur qui s'affirmait de plus en plus dans les colonies. Ce mouvement décentralisateur s'était nettement précisé en 1899, alors que l'Angleterre, aux prises avec le Transvaal, avait accepté toutes les contributions d'hommes et d'argent que les colonies lui avaient offertes. On avait porté secours à l'Angleterre dans une guerre difficile, mais on n'avait pas tardé de penser que quand on verse des deniers dans le Trésor et surtout quand on expose sa vie sur les champs de bataille, on a le droit d'être entendu dans les conseils où se décident la dépense de l'argent et l'holocauste du sang.

En Angleterre beaucoup pensèrent comme les habitants des colonies; et le travail — d'émancipation chez les colonies. d'acquiescement à Londres, — commença. C'est la méthode anglaise ordinaire.

La transition est graduée: les étapes successives, sans trop de secousses, sans trop non plus de définitions précises et permanentes. De consentement général, et quelquefois sans même toucher aux lois, on passe d'une manière de faire à une autre. C'est ainsi que la société anglaise moderne, incontestablement meilleure que l'ancienne, a laissé tomber en désuétude bien des lois oppressives; c'est ainsi qu'elle a, en réaction correspondante, donné force de loi à des coutumes, à des tolérances, à des justices qui sont cependant, même à l'heure actuelle, interdites par la loi. Je ne suis pas bien certain que nos prêtres catholiques aient le droit légal de dire la messe en Angleterre; la loi d'interdiction est toujours là; mais la loi d'interdiction est oubliée. Les tribunaux eux-mêmes, mis en présence du fait, trouvent le moyen d'enlever toute efficacité à ces lois d'antan, du moment qu'ils sentent que le public n'en veut plus. L'absence de constitution écrite en Angleterre a singulièrement favorisé ce curieux procédé d'évolution, que les hommes d'Etat anglais vantent souvent et qui, convenons-en, a contribué à faire de l'Angleterre actuelle un pays de meilleure qualité morale que l'Angleterre d'il y a cent et deux cents ans.

* * *

Vint la guerre — la guerre terrible de 1914. Aussitôt que l'Angleterre et l'Allemagne furent nations ennemies, le Canada, colonie anglaise, fut en guerre aussi, automatiquement. Ceci est du droit international aussi solide que le roc de Québec — à tel point que l'Allemagne avait le droit, si elle en avait eu le pouvoir, d'envahir le Canada, de bombarder nos villes fortifiées, de réquisitionner notre blé et nos troupeaux — tout cela sans le moindrement du monde violer la loi naturelle ou le droit des nations.

Le gouvernement anglais ne *commanda* pas au Canada de s'armer, ou même de fournir des vivres, du matériel de campagne ou de l'argent. Vous chercherez en vain un texte, un télégramme, un décret ministériel par lequel le cabinet britannique ait prétendu *imposer* au Canada de participer à la guerre. *Mais le Canada participa à la guerre.* Je sortirais inutilement de mon sujet si je réveillais ici les discussions qui se firent, *d'une extrémité à l'autre de la Confédération*, sur le mode et le degré de cette participation; la seule chose qu'il me soit nécessaire de noter ici, c'est que le Canada, en guerre lui aussi aux termes de la loi internationale, se mit sur un pied de guerre et, de toutes ses forces, aida l'Angleterre; il donna des millions, et il donna du sang. Les autres colonies firent de même.

Mais à mesure que les colonies s'enfoncèrent dans cette tâche onéreuse et sanglante, elles sentirent se développer chez elles un esprit nouveau. En Angleterre aussi, on se prit à songer: des pays comme le Canada, l'Australie, l'Afrique-Sud, qui affirmaient, si utilement pour l'Angleterre, leur virilité pendant une guerre effroyable, n'avaient-ils pas le droit de se regarder comme des pays murs pour l'indépendance? L'état de sujétion et de vassalité ne s'était-il pas, pour eux, assez prolongé? Ce courant d'opinion prit une allure encore plus vive avec la cessation des hostilités. Désormais délivrés de l'ennemi on pouvait parler plus librement.

Les hommes politiques et la presse de la métropole et des dominions en étaient là de leurs réflexions quand, à la veille de la conférence de Versailles, les premiers-ministres des dominions, dans un mémoire daté du 12 mars 1919, réclamèrent d'assister à cette conférence, non pas à titre de simples représentants de colonies, mais à titre de plénipotentiaires de nations libres; et ils affirmèrent leur droit de signer le traité de paix au nom de leurs pays respectifs.

Je vous lis de ce document trois lignes qui définissent clairement la nouvelle situation, telle que l'entendaient les premiers-ministres des dominions:

"*La couronne est l'exécutif suprême dans le Royaume-Uni et dans tous les dominions, mais elle agit sur l'avis de différents ministères établis dans différentes unités constitutionnelles; et en vertu de la Résolution IX de la Conférence de la Guerre de 1917, l'organisation de l'empire doit avoir pour base l'égalité des nations.*"

Il y eut bien à Londres quelques mouvements de surprise, quelques récriminations et quelques pourparlers difficultueux; mais le fait souverain à dégager de l'événement c'est que les représentants des Dominions siégèrent au Congrès de Versailles et signèrent le traité uniquement comme délégués de leurs pays respectifs, auxquels seuls ensuite ils acceptèrent de rendre des comptes.

Quelques mois plus tard, les parlements des dominions ratifièrent le traité; c'était une manière solennelle d'affirmer qu'eux seuls avaient le pouvoir de lier les dominions à quoi que ce fût. Au Canada le grand public n'a pas encore donné une attention bien marquée à ces événements pourtant si considérables; par contre, dans les cercles officiels on paraît d'ores et déjà avoir franchi toutes les étapes: n'est-ce pas un délégué du gouvernement canadien qui déclarait, il y a quelques semaines, en pleine séance de la Ligue des Nations à Genève, que le cabinet anglais n'a rien à faire dans la gouverne des dominions britanniques?

Sous cette pression constante, et en face de l'attitude si tranchée des dominions, le gouvernment anglais a convoqué pour l'été prochain une nouvelle conférence impériale: le gouvernement anglais sent qu'il faut aux dominions non pas seulement des acquiescements de fait, mais des acquiescements formels; et à cette conférence on essaiera de s'entendre. Tout ne marchera pas seul, et tout ne se fera pas dans une seule année; on cherche déjà, dans certaines sphères, à circonscrire prudemment les travaux de cette conférence; il y a déjà, visiblement, du jeu de coulisse et des manoeuvres savantes, mais on peut croire que bon gré mal gré le principe de l'indépendance des colonies sera admis par l'Angleterre, non plus seulement au moyen d'une simple expression d'opinion d'un ministre aux Communes, mais par une déclaration solennelle faite aux délégués des dominions eux-mêmes.

* * *

Voilà la situation telle qu'elle se pose devant nous. Comme citoyens d'un grand empire, comme citoyens canadiens, comme Canadiens-français, nous y sommes profondément intéressés. J'ajoute que cette situation peut, sans qu'on ait le droit de s'en étonner, être un sujet d'appréhension pour les minorités françaises de nos provinces canadiennes anglaises, car ces minorités, pour leur bonheur ou leur malheur, n'auront plus à l'avenir d'autre protection que les recours qu'elles pourront trouver dans les institutions canadiennes même. Et c'est ce dernier aspect de la question qui m'a surtout engagé à traiter ce vaste sujet devant vous malgré mon indigence. Au reste, je n'ai pas une inquiétude exagérée sur le sort qui est réservé à mon modeste travail. Ce qui se dit maintenant a le caractère d'oeuvre d'exploration, puisque l'opinion publique chez nous ne s'est pas encore mise en branle; ce qui se dit maintenant est sujet à revision. Tout ce qu'on peut exiger, dès l'heure présente de quiconque s'occupe de cette question c'est de la sincérité, de la prudence, et un effort sérieux pour se munir de toutes les données nécessaires à la résolution du problème.

Ces réserves faites, on peut affirmer que la voie est claire au moins par certains côtés.

Si l'on écarte comme prématurée la sécession absolue, et si le Canada accepte l'égide de la couronne anglaise pour faire partie d'un empire formé de plusieurs grandes unités inter-océaniques, il nous faut admettre que nous aurons des intérêts en commun avec ces autres pays d'empire. Vous ne concevez pas, en effet, un Canada qui ferait partie d'un agglomérat de nations et qui n'aurait vis-à-vis ces nations ni droits ni devoirs. Car alors, pour les uns comme pour les autres, à quoi bon s'unir? Et le mot "liaison" n'aurait plus de sens. Or des faits se produiront; tôt ou tard nous nous trouverons vis-à-vis de questions qui déborderont hors de nos frontières. Personne d'entre nous, je pense, n'imagine un Canada à l'abri de toute aventure internationale. Si le Canada était ainsi à l'abri de toute aventure internationale, il serait vraiment la huitième merveille du monde; jamais, en effet, il n'y a eu sur terre, depuis la création du globe, cette chose mirifique: une entité politique dessinée, organisée, dotée de telle façon qu'elle puisse graviter dans l'orbe universel sans avoir en commun avec tout ce qui est humain autour d'elle, des relations humaines — une contrée isolée, exempte de tout besoin, de tout péril, de tout devoir, autres que les besoins, les périls et les devoirs d'ordre intérieur et local — une Arcadie bienheureuse où tout le monde serait bergers et bergères; où les bergeries n'auraient jamais à craindre la visite des loups ravisseurs; où les agneaux donneraient une laine plus blanche et les chèvres un lait plus pur — si vous l'aimez mieux, un pays à la Robinson Crusoé.

Je ne fais pas ici un plaidoyer impérialiste, et vous le constaterez vous-même dans un instant, mais nos droits et nos devoirs en ce bas monde se bornent-ils véritablement au seul Canada? Et ces droits et ces devoirs se mesurent-ils uniquement à la somme d'agréments et de désagréments, de commodités ou d'incommodités qu'ils comportent? Ne sommes-nous pas intéressés à certaines questions à titre de partie rentrant dans un tout? N'y a-t-il pas sur la terre des lois, des vérités, des libertés qui sont, dans une proportion légitime, à la garde inéluctable de toutes les nations respectueuses de la morale que Dieu a imposée aux sociétés terrestres? Et n'y a-t-il pas de bonnes et intelligibles raisons pour que nous nous unissions à d'autres nations pour mieux maintenir notre bon droit et pour mieux accomplir des devoirs imprescriptibles?

Ne nous étonnons pas trop de cet effort de plusieurs pays pour continuer de vivre ensemble sous un même sceptre; ne nous étonnons pas trop de l'immensité de l'empire britannique, de cet empire où le soleil ne se couche jamais. Les alliances entre nations ne sont pas chose nouvelle; des nations plus fortes que le Canada ont senti, bien avant nous, l'utilité de ces alliances; que dis-je, jamais il n'y a eu autant d'alliances que depuis un demi-siècle. Les inventions modernes ont accentué cette tendance à la concentration chez les peuples. Et cette tendance à la concentration s'affirme non seulement dans le domaine politique, mais dans tous les domaines. Les grandes compagnies à fonds social, la Haute Banque, les unions ouvrières, tout cela reçoit aujourd'hui une impulsion nouvelle du fait des inventions modernes: le télégraphe, la vapeur, l'électricité, ont fait de notre globe un véritable faisceau de nerfs qui frémit continuellement. Dans ce monde dix-neuvième et vingtième siècle où les nations et les individus se coudoient, se parlent et s'agitent comme s'il n'y avait plus de distance, les pays britanniques, pas plus que les autres pays, ne peuvent jouer le rôle de planètes solitaires; ils jouissent des avantages du temps où nous vivons, mais ils en subissent aussi les inconvénients. Dans les limites d'une juste coopération — et ce degré de coopération peut être le sujet des plus honnêtes divergences — les dominions britanniques doivent avoir le privilège de s'entendre pour assurer la stabilité et la permanence de l'empire anglais, c'est-à-dire de l'ordre politique dans lequel, pour l'instant, ils sont appelés à vivre.

Cette conception d'un empire composé de plusieurs nations, toutes séparées par des océans, faisant allégeance à un même souverain, et se prêtant un mutuel appui, ne pèche pas par défaut d'envergure, vous en conviendrez. Les hommes qui travaillent à la perpétuation et à la solidification de cet empire plus vaste que tous les empires de l'antiquité, sentent eux-mêmes quelles responsabilités pèsent sur leurs épaules; ils ont conscience de se trouver face à face avec quelque chose d'imposant mais de redoutable aussi. C'est lord Milner qui prononçait un jour ces paroles qui furent une révélation pour un bon nombre qui croient volontiers que tous ces grands impérialisants sont mus exclusivement par l'orgueil et par des rêves de domination brutale:

"*La pensée de l'empire*, disait lord Milner, *est la dernière chose qui pourrait m'inciter à me vanter, à brandir un drapeau et à crier le "Rule Britannia". Quand je pense à tout cela, je suis plutôt porté à m'isoler dans un coin et à prier.*"

Puisque c'est naturellement le problème canadien qui nous préoccupe surtout, il vous intéressera d'entendre ces autres paroles prononcées il y a quelques années par le même lord Milner — ce lord Milner qu'on peut appeler le maître des impérialistes. Lord Milner s'adressait à un auditoire de Vancouver:

(A suivre la semaine prochaine)

LES CACHETTES D'ARMES EN ALLEMAGNE.

La Commission alliée a toutes les peines du monde à découvrir en Allemagne les innombrables cachettes d'armes: la raison en est que deux jours avant sa visite elle doit avertir le maire de l'endroit et le général de la place, sous le prétexte fallacieux de se voir préparer les voies et rendre les honneurs qui lui sont dus. C'est comme si les agents ou les gendarmes avisaient quarante-huit heures à l'avance les voleurs et les assassins qu'ils vont les arrêter. C'est risible, mais c'est ainsi. Néanmoins, la bonne volonté de nos officiers, aidée par l'esprit de dénonciation si commun en Allemagne, amène chaque jour des découvertes intéressantes. Dernièrement, la Commission saisissait dans un port un nouveau sousmarin construit en violation du traité.

La Commission navale interalliée a découvert également dans l'île de Sild sur la côte slesvigeoise de la mer du Nord, au nord d'Héligoland, 42 pièces d'artillerie en bon état et des canons revolvers. Les officiers allemands qui avaient la garde de ces canons étaient vêtus en civil et avaient pris des mesures pour empêcher la police internationale de les découvrir.

La Commission a fait surtout ses découvertes dans les fermes de la Poméranie et de la Silésie. Les propriétaires sont d'anciens officiers qui restent à la tête des cadres des organisations allemandes. On a découvert chez ces hobereaux des parcs d'aviation, des mitrailleuses et des fusils mitrailleurs cachés dans les greniers, ou dans les granges, ou dans les caves; des tanks, qu'ils voulaient faire passer pour des machines agricoles; des lanceflammes, dons ils prétendaient se servir pour détruire les insectes malfaisants. La farce était trop grosse.

L'ANGLETERRE N'EST PLUS UNE ILE

Naguère encore l'Angleterre se croyait à l'abri dans son île, puissamment protégée par la mer et sa formidable escadre. Elle est en train de perdre cette illusion, et ses écrivains militaires ont, ces jours-ci, écrit des articles très sérieux à ce sujet.

L'Angleterre n'est plus une île depuis qu'on a inventé un canon pouvant lancer à 400 kilomètres un obus de 500 kilos; l'Angleterre n'est plus une île depuis que des avions géants qui font 250 kilomètres à l'heure, pourront jeter sur ses cuirassés, de 5,000 mètres de hauteur, des torpilles de 1,000 et 2,000 kilos, capables de crever les ponts les plus puissamment cuirassés; l'Angleterre n'est plus une île depuis que des sous-marins, qui ont fait leurs preuves, peuvent bloquer en torpillant sans merci les paquebots les plus rapides et les plus luxueusement aménagés: Elle le sait, aussi prend-elle ses précautions. Alors que la France ne consacre à son aviation qu'un crédit dérisoire de 125 millions, elle a voté pour sa flotte aérienne plus de 1,050 millions et l'on demande que ce chiffre soit encore relevé. Ses patriotes les plus éclairés demandent qu'elle conclue avec la France une alliance militaire, à laquelle elle répugnait d'instinct, et que l'on se résolve enfin à creuser le fameux tunnel sous la Manche qui déjouerait la menace des torpilles et que l'égoïsme sacré a fait interrompre, car il est amorcé du côté français.



Les animaux de ferme

Combien sont décidés d'entreprendre la culture mixte? M. Villeneuve, notre si intéressant conférencier, disait à une assemblée de cultivateurs qui eut lieu à Letellier, le 9 au soir, que tous les Canadiens de la province voudraient être plongés jusqu'au cou dans l'industrie laitière, mais la montagne de difficultés qu'ils se sont faite leur semble impossible à gravir. Pour s'élever au sommet de la montagne, on n'y arrive pas tout d'un coup; il faut, par un travail assidu et une volonté ferme, l'escalader peu à peu.

Le cultivateur comprend que le guéret d'été est chose du passé. S'il se voyait avec une belle grande étable, il lui serait facile de se procurer des vaches. Mais, mon ami, souvenez-vous que le père Baptiste nous a toujours chanté sur tous les tons qu'il ne faut pas acheter la corde avant d'avoir le veau. Ayez donc des vaches d'abord, et vous trouverez moyen de les hiverner. Pour commencer, une étable bien ordinaire peut nous rendre de grands services. Laissons donc là l'étable et occupons-nous de trouver des vaches.

Un cultivateur, ruiné par la cultive exclusive du grain, qui chaque automne le faisait descendre d'un degré vers la misère et le découragement, rencontre un ami et cause avec lui de son affaire.

— Je m'en vais à la ruine, dit-il; du train où les choses vont, je serai à bout avant peu d'années. Je ne vois que l'industrie laitière pour me sauver, et je n'ai pas d'argent pour acheter des animaux.

L'ami ne savait trop que conseiller, tant la condition du pauvre cultivateur était déplorable. Enfin, après des pourparlers peu rassurants, les deux amis en vinrent à une décision. Les deux bourses formèrent quelques piastres et il fut entendu que le cultivateur découragé irait aux encans et se procurerait des génisses — peu importe quelle en serait la race, pourvu qu'il pût espérer en faire des vaches. Le montant à investir n'était pas exorbitant, mais notre cultivateur était habile et la chance le suivit un peu. Toujours est-il qu'il revint, après un voyage de quelques jours, avec sa boite de traineau pleine de génisses: il en avait douze.

Les voisins souriaient de pitié et allaient en répétant: "Encore un qui va disparaître." Ces petites bêtes, ne mangeant que de la paille, ne leur paraissaient pas un gros atout pour le rétablissement de la fortune de leur ami.

Cependant l'hiver s'en allait rapidement et le printemps faisait pointer l'herbe verte; les petites génisses semblaient sourire à l'aubaine qui leur était offerte. Bref, les génisses se rétablirent, et deux après notre ami commençait à sourire lui-même. Deux petites bêtes étaient mortes de misère, mais il lui restait quand même dix vaches. Un bon reproducteur, amené dans ce troupeau improvisé, le changea complètement. Notre pauvre cultivateur est devenu un de nos plus riches fermiers. Grâce à son troupeau il put relever des pâturages qui firent de sa pauvre terre de 10 à 12 minots à l'acre une riche ferme où on admire des récoltes de 25 à 35 minots.

Cet exemple vous prouve que les plus pauvres peuvent arriver à se créer un troupeau. Il n'y a donc pas de difficultés pour vous qui avez de l'argent. Cependant pour le cultivateur à fortune moyenne surtout, je ne crois pas qu'il serait prudent de se lancer dans de grandes dépenses.

Un troupeau bien ordinaire et par contre peu coûteux a toujours été le plus payant pour les commençants. Ils ont ainsi évité de payer des intérêts. Tout d'abord ils n'ont pas fait de ventes de lait bien payantes, mais avec l'amélioration par le reproducteur ils sont venus à se faire des revenus incroyables. D'ailleurs le lait n'est pas le seul revenu du troupeau.

N.-C. JUTRAS, ptre.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 14 FEVRIER

BLE

No 1 Nord, déchargé	$1.97⅜
No 2 Nord, déchargé	$1.94⅜
No 3 Nord, déchargé	$1.90⅜
No 4	$1.83⅜
No 5	$1.72⅜
No 6	$1.52⅜
Fourrage	$1.42⅜
Track, Manitoba	$1.97⅜
"Screenings"	$2.00

AVOINE

2 C. W.	$ .50¼
3 C. W.	$ .48¼
Fourrage Extra 1	$ .46¼
Fourrage No 1	$ .44¼
Fourrage No 2	$ .40¾
Track	$ .50¼

ORGE

No 3 C. W.	$ .85¼
No 4 C. W.	$ .71¼
Rejeté	$ .60¾
Fourrage	$ .60¾
Track	$ .80¼

LIN

No 1 C. W., déchargé	$1.89
No 2 C. W.	$1.85
No 3 C. W.	$1.60
Rejeté	$1.55
Track	$1.89

SEIGLE

2 C. W.	$1.65

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 14 FEVRIER

"Steers"—	
Excellent	$7.75—$8.25
Bons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$5.25—$5.75
Moyens	$4.75—$5.00
"Feeders"—	
De choix	$6.00—$6.50
Bons	$4.75—$5.75
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$5.25—$5.50
Bons	$4.00—$5.00
"Oxen"—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$3.50—$4.50
"Bulls"—	
Bons	$5.00—$5.50
Ordinaires	$3.75—$4.00
Taures: De boucherie.—	
Excellents	$6.25—$7.00
Bons	$4.75—$6.00
Veaux.—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.50—$7.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons.—	
Choix	$13.75—$13.75
Lourds	$10.75—$10.75
"Stags"	$6.00—$7.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$6.00—$6.50
Bonnes	$4.75—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.75
Moutons.—	
Bons moutons	$5.50—$6.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux	$8.80—$11.00
Ordinaires	$6.00—$7.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne, Pertes déduites	$ .90
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .52—$ .58
De ferme. Aux cultivateurs	$ .30—$ .32
Légers	$11.50—$13.50
Truies	$7.75—$7.75
Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.82½
2 sacs de 49 livres	$5.87½
4 sacs de 24 livres	$5.92½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.82½
2 sacs de 49 livres	$5.87½
4 sacs de 24 livres	$5.92½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.82½
2 sacs de 49 livres	$5.87½
4 sacs de 24 livres	$5.92½
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.82½
2 sacs de 49 livres	$5.87½
4 sacs de 24 livres	$5.92½
Légumes	
Patates. Le minot	$1.75 à $2.00
Lot de 10 minots. Le minot	$1.60—$1.75
Choux. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$1.00
Navets. Le cent	$2.00
Carottes. Le cent	$2.50
Oignons séchés. Le cent	$2.50
Alimentation	
Son. La tone	$38.00
Gru. La tonne	$43.00
Volailles.—	
(Aux expéditeurs de campagne)	
Poulets. Préparés	$ .20—$ .25
Poulets. Préparés	$ .20—$ .24
Canard. Préparés	$ .31
Oies. Préparées	$ .31
Dindes. Préparées	$ .43
Gruau.—	
Le sac de 98 livres	$3.10
Foin—	
No 1 Timothy	$25.00
No 2 Timothy	$23.00
No 1 Red Top	$18.00
No 2 Red Top	$16.00

LE SEL DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX

Le chlore, le sodium

Ces deux éléments sont généralement combinés sous forme de sel marin ou sel ordinaire. La pratique de donner du sel aux animaux n'est pas assez généralisée quoiqu'elle soit fort recommandée par les bons auteurs. A quoi ce sel peut-il servir par l'alimentation?

Le chlore seul entre dans la composition du suc gastrique. On sait que le suc gastrique doit sa réaction acide à l'acide chlorhydrique dilué à 4% environ.

Les sels de soude sont répandus dans toute l'économie, notamment dans le sérum du sang.

Le chlorure de sodium ou le sel ordinaire forme un à deux pour cent de la masse du sang. Il sert comme dissolvant des protéines, il agit sur la fonction rénale en régularisant les pressions osmotiques des différentes substances sanguines. Le besoin de sel n'est donc pas un simple caprice.

Outre ces fonctions physiologiques, le sel sert, encore comme condiment. On s'en servira par exemple pour faire accepter des aliments variés ou de mauvaise qualité! En augmentant la palatabilité des aliments, il se trouve à favoriser la digestion. Son emploi rend aussi le poil luisant, augmente les ardeurs sexuelles et favorise l'engraissement.

Consommé en trop grande quantité il fait boire en excès, parce que les reins sont obligés d'élimner beaucoup d'eau pour se débarrasser de ce sel. Il peut s'ensuivre alors des troubles digestifs.

Que le sel manque dans la ration habituelle, les animaux en souffriront bientôt. L'expérience de Babcock de la Station Expérimentale du Wisconsin est là pour l'illustrer. Cette expérience consista à priver totalement de sel marin des vaches laitières qui avaient l'habitude d'en recevoir. Au bout de trois semaines le besoin de sel se faisait ressentir tellement chez les bêtes qu'elles léchaient tous les objets qui avaient une saveur salée. Au bout de trois mois quelques-unes tombèrent malades. Elles revinrent à la santé quand on leur administra du sel marin. Aucune ne résista plus de quinze mois à ce régime de privation. Quelques-unes en moururent. Les troubles qui amenaient la mort se montraient toujours immédiatement après le vêlage. L'expérience s'est faite sur trente-trois têtes.

Le manque de sel dans l'alimentation des bêtes se manifeste par une aberration de goût. Le dépérissement ne tarde pas à suivre.

On nous objectera sans doute que sur un grand nombre de fermes, on ne donne pas du tout de sel aux vaches et autres animaux et que ceux-ci ne semblent pas en souffrir; c'est que cet élément se rencontre alors en quantité suffisante dans la ration habituelle. Les bons foins peuvent en contenir suffisamment pour leur besoin. Le besoin de sel se fait sentir d'autant plus impérieusement que les bêtes sont habituées d'en recevoir.

Pour que les exigences de nos animaux en sel marin soient satisfaites, il suffira de mettre dans leurs mangeoires un bloc de sel, ce qui leur permettra de consommer juste la quantité qu'il leur faudra.

Que dire maintenant du sel pour amener une plus grande production de lait chez les vaches? On croit aujourd'hui que c'est une erreur d'admettre cette théorie que le sel favorise directement la lactation.

En absorbant beaucoup de sel, et comme conséquence, en buvant beaucoup, les vaches ne feront pas plus de lait. La mamelle n'est pas un filtre mais une glande; du moment qu'il y aura assez d'eau dans le sang pour la faire fonctionner, l'excès ne pourrait être que nuisible. Cependant le sel peut favoriser indirectement la lactation plus considérable en donnant plus d'appétit aux femelles.

Omer CARON, b.s.a.

LA MARGE ENTRE LE PRIX DE L'ANIMAL VIVANT ET DRESSE

Une publication récente du département canadien des statistiques jette de la lumière sur la question assez controversée de la relation entre les prix de l'animal vivant et de l'animal dressé.

Cette publication est annoncée comme la première "d'une série destinée à présenter une revue générale de la production et du commerce durant la guerre avec des statistiques d'avant-guerre en quantité suffisante pour permettre une base de comparaison."

Dans la table 9 on donne le rendement de 78 maisons de salaison et abattoirs canadiens pendant l'année 1918, soit:

Un rendement de boeuf frais de 335,196,000 livres, évaluées à $63,149,000. De porc frais, 61,694,000 livres, évaluées à $15,528,000. De jambons, épaules et côtes, 119,148,000 livres, évaluées à $65,063,000.

Pendant la même période, le département des marchés du Ministère de l'Agriculture fédéral décrivait comme suit la valeur des bestiaux et porcs aux abattoirs de Toronto: Bouvillons de première qualité, $15.36 par cent livres; bouvillons de bon choix, au-dessus de 1,000 livres, $13.29; porcs de premier choix, $19.21.

Ainsi, lorsque le prix de l'animal vivant était, à cause des commandes de guerre, excessivement élevé, les données pour les commerçants de viande étaient exposées comme suit: Boeuf frais, 19 sous la livre; porc frais, 25 sous; jambons, bacon, épaules et côtes (qui, dans le commerce d'exportation sont tous inclus sous le nom de "Wiltshire"), 32½ sous la livre.

L'on doit faire remarquer que dans un bouvillon de 1,000 livres, il y a 257 livres de perte et 549 livres de boeuf seulement; et, dans un porc de 154 livres il y a 42 livres de perte et 112 livres de viande seulement. Le reste s'en va en sous-produits.

Lorsque les prix de 1919 et 1920 seront connus l'on verra probablement qu'il y a une marge encore plus petite entre le prix de l'animal vivant et dressé.

Ces statistiques officielles réfutent la croyance populaire que les commerçants de viande "prennent la crème" du commerce des viandes.

LE "POURQUOI" DANS LES VIANDES ET PRIX

Lorsque le commerçant de viandes achète un bouvillon, il achète deux choses différentes. Il doit prendre garde à un facteur plus fuyant que la viande de boeuf: les sous-produits.

Il arrive que l'achat de ces sous-produits est fort difficile. Les conditions du commerce relatives à ces sous-produits sont fort transitoires et sujettes à des changements soudains dans les prix. Ce que le commerçant peut obtenir de la vente de la viande est assez facile à calculer, car elle sera vendue dans les deux semaines qui suivent l'achat.

Il en est tout autrement avec la peau, les huiles, les intestins, les boyaux, les engrais, les graisses, le sang et les nerfs qui ont été beaucoup dépréciés.

Il s'écoule parfois des mois avant que ces produits atteignent le consommateur à cause des différents usages que l'on en fait. Les peaux, par exemple, demandent une préparation d'un mois.

Le prix de ces différentes choses ne varie point de manière à permettre au commerçant d'en avoir une idée assez juste au temps où il achète l'animal.

L'année 1920 a vu une dégringolade sans précédent dans le prix des sous-produits. Les peaux, qui se vendirent 50 sous la livre au printemps, étaient refusées pour 15 sous à l'automne.

Un peu d'arithmétique démontrera ce qui peut se produire à l'achat d'un bouvillon de 850 livres, d'abord lorsque la peau et les sous-produits se vendent cher, ensuite lorsqu'ils se vendent à bon marché.

A.—Payé pour le bouvillon à 13 sous, $110.00; (Toutes les dépenses), $15; Coût du bouvillon, $125. — Reçu des sous-produits: La peau, 60 livres à 50 sous, $30; autres sous-produits, $10; total des sous-produits: $40. Il reste donc 425 livres de viande pour obtenir $85.00; ou, en d'autres termes, l'on doit vendre la viande sur carcasse 20 sous la livre pour couvrir le coût de l'animal vivant.

B.—Payé pour le bouvillon, à 10 sous la livre, $85; Toutes les dépenses (les mêmes), $15; total: $100. Reçu des sous-produits: La peau, 60 livres à 12 sous, $7.20; autres sous-produits, $6; total: $13.20. Il reste donc 425 livres de viande devant rapporter $86.80; la viande doit être vendue sur carcasse à 20.4 sous la livre pour couvrir le coût seulement.

(Les prix pour les peaux et les sous-produits à Toronto durant 1920 furent plus élevés que ceux donnés ici.)

La même cause répond aux plaintes du consommateur que le prix des viandes en détail ne baisse pas en rapport avec le prix de l'animal vivant.

LE TRACTEUR GRAY DEVIENT POPULAIRE

Il est de plus en plus reconnu que le tracteur Gray est un excellent tracteur et sur lequel on peut dépendre. Il n'a cessé de gagner en popularité depuis sa venue au Canada en 1918. C'est un tracteur d'un modèle plutôt nouveau, mais parfaitement adapté aux travaux des champs.

Il se fait remarquer surtout par le fait qu'aux deux roues ordinaires il a substitué une sorte de tambour. Le pouvoir est transmis directement et il y a ainsi beaucoup moins de friction. Il résulte de tout cela que ce tracteur n'exige que très peu souvent des réparations. De nos jours c'est chose importante. Cette particularité du tambour répartit la pesanteur sur tout le terrain et fait qu'ainsi le tracteur ne durcit pas la terre au cours de sa marche.

Dans toutes les opérations de ferme, labour, hersage, etc., il ne laisse aucune trace de roues. Ce tracteur fonctionne à merveille sur les terrains mous.

Le tracteur Gray est muni d'un moteur Waykeska et dans sa fabrication on n'a recours qu'aux meilleurs matériaux. On a consacré beaucoup de soin à l'assemblage de ce tracteur et pris toutes les précautions possibles pour mettre tous les engrenages à l'abri de la poussière. Ce tracteur est un 18-36 H.P. capable de traîner quatre charrues même dans un sol lourd et de faire fonctionner parfaitement une moissonneuse à cylindre de 28 ou 30 pouces.

M. A. Prugh, gérant de Gray Tractor Company of Canada Ltd, déclare que la demande pour ce tracteur augmente chaque jour. Tous les départements de la compagnie sont très occupés à remplir les commandes reçues.

Les agents dans l'ouest sont: Norton & Leif Co., Ltd., Calgary, Alta; C. Waring & Co., Moose Jaw, Sask. Au Manitoba ces tracteurs sont vendus par Gray Tractor Company of Canada, Ltd.

Tous ceux qui viennent à Winnipeg sont cordialement invités à venir visiter nos salles d'échantillons qui se trouvent rue Lombard, en face du Grain Exchange. (ann.)

LE CONCOURS SE TERMINERA

Lundi soir, le 21 fevrier a 9 heures p. m.

Votre derniere chance

Votre abonnement maintenant peut vouloir dire l'automobile pour votre candidat favori

PROPAGANDE

Liste de tracts, brochures et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, St Boniface:

BIBLIOTHEQUE DE L' "ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916 ....$ .20
1917 ....$ .15
1918 ....$ .15
1919 ....$ .20
1920 ....$ .20
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ....$ .10
"La Veillée des Berceaux": E. Montpetit ....$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ....$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ....$ .10
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ....$ .10
"La Culture française": Henri d'Arles ....$ .10
"Refrains de Chez Nous" ....$ .10
"La langue gardienne de la foi": Henri Bourassa ....$ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault.$ .25
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ....$ .75
"Au service de la Tradition française": E. Montpetit $1.00
"Lendemain de conquête": Abbé Lionel Groulx ....$ .90
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire....$ .25
"L'Exploit de Dollard": Abbé Faillon ....$ .10

DE "L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", DE QUEBEC

"L'Eglise Catholique au Canada".$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr Paquet ....$ .10
"Manuel des franco-catholiques": L. Hacault ....$ .10
"Deux Grèves de l'Internationale"$ .05

DU SECRETARIAT DE L'A.C.J.C.

"Notre Jeunesse": Guy Vanier..$ .10
"Le Syndicalisme Catholique en Hollande": P.-J. Serrarens....$ .10
"L'Encyclique "Rerum Novarum" sur les conditions ouvrières...$ .15

DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Contes Historiques": 3me série.$ .15
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1913 ....$ .90
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ....$ .15
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ....$ .10

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ....$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé..$ .05
"La Reconstruction Sociale"....$ .05
"Nos légitimes aspirations"....$ .05
"Des justes limites à l'action de l'Etat": Cardinal O'Connell ...$ .05

DE "L'OEUVRE DES TRACTS", DE MONTREAL

"L'Instruction Obligatoire" ....$ .0.
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ....$ .0.
"Le premier patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. ....$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ....$ .0.
"Les Retraites fermées au Canada": R. P. Archambault, S.J...$ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ....$ .0.
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J.$ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. ....$ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholi- Pierre Homier ....$ .25
que au Canada": Omer Héroux.$ .0.
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. ....$ .05
"Les Familles au Sacré-Coeur": R P. J.-P Archambault, S.J...$ .05
"Le Cinéma corrupteur": Euclide Lefebvre ....$ .05
"La première Semaine Sociale au Canada": R. P. Archamaulbt, S.J. ....$ .05
"Sainte Jeanne-d'Arc": R. P. A. Chossegros, S.J. ....$ .05
"Appel aux ouvriers": Un ouvrier, G. Hogue ....$ .05
"Notre-Dame de Liesse": R. P. Lecompte, S.J. ....$ .05
"Les conditions religieuses de la société canadienne-française": S. E. le Cardinal Bégin ....$ .05
"Sainte Marguerite-Marie": Une religieuse ....$ .05
"La Y.M.C.A.": R. P. E. Lecompte, S.J. ....$ .05

DIVERS

"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe....$ .50
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ..$ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa ....$ .10
"La langue française au Canada":
"Le 10me anniversaire du Devoir"$ .35
"Le 10e anniversaire du "Devoir".$ .35
"La langue française au Canada":
"La langue française au Canada": J.-P. Tardivel ....$ .10
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage ....$ .25
"Le bon français en affaires": Abbé Etienne Blanchard, P.S.S..$ .30
"2,000 mots bilingues par l'image": Abbé Blanchard, P.S.S..$ .30
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau...$ .05
"Le Capital et de Travail": Noël Bernier ....$ .10
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette,O.P.$ .10
"Le Petit Monde": Louis Dupire.$ .30
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ....$ .75
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ....$ .25
"Sainte Jeanne d'Arc" ....$ .05
"L'Instruction obligatoire": R. P. Hermas Lalande, S.J. ....$ .40
"L'intervention américaine": Henri Bourassa ....$ .25
"La conscription": H. Bourassa..$ .10
"La mission Jellicoe": H. Bourassa ....$ .10
"La prochaine guerre impériale": H. Bourassa ....$ .15
"Lettres de NN. SS. Béliveau et Latulippe sur le "Devoir"....$ .10
"Le "Devoir", journal catholique": Abbé P. Perrier ....$ .10
"Le "Devoir", son action intellectuelle": A. Perrault ....$ .10
"Le "Devoir", ses promesses d'avenir": H. Bourassa ....$ .15

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Dichard ....$ .05
"The Canadian Miracle" ....$ .05
"The Sheet Anchor" ....$ .05
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis plus haut, mais strictement pable d'avance. Les chèques devront être faits au pair à Saint-Boniface, Manitoba. Adressez vos commandes a:

COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.,
39, Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.

En Province

SAINT-EUSTACHE

Depuis le mois de décembre nous lisons peu de correspondance de St-Eustache. La raison de ce long silence, c'est que notre correspondant habituel est très malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Malgré l'abondance des nouvelles, nous essaierons de le remplacer.

* * *

Depuis la dernière chronique nous avons quatre mariages à enregistrer: M. D. Carrière à Mlle T. Dacey, de Portage la Prairie; M. N. Allary à Mlle V. Dumas; M. W. Albert à Mlle T. Lussier, de Winnipeg; M. John Brenner à Mlle J. Ducharme.

* * *

Le 3 janvier, M. et Mme Félix Albert célébraient leurs noces d'or. Il y eut belle soirée chez M. J. Albert, qui, la même journée, mariait son fils Willie.

M. F. Albert et son épouse (née A. Côté) nous arrivaient il y a une douzaine d'années de Saint-François, N.-B., et par un travail incessant et une intégrité à toute épreuve, ont su s'amasser une fortune rondelette et surtout un nombre incalculable d'amis.

* * *

Le 7 février, après cinquante années d'heureuse vie conjugale, M. Daniel Carrière conduisait son épouse, née Virginie McMillan, aux pieds des saints autels, renouveler les voeux qu'ils avaient prononcés il y a un demi siècle.

La cérémonie fut des plus imposantes. Après le renouvellement des voeux des jubilaires, il y eut messe solennelle par M. le Curé et sermon par M. le curé Hogue, d'Elie, invité spécialement pour la circonstance.

La Messe Royale fut chantée par les enfants et petits-enfants de l'heureux couple. Les témoins étaient M. et Mme F. Létourneau et M. et Mme W. Desjardins, deux couples qui, dans deux ou trois ans, fêteront leurs noces d'or.

Le moment le plus touchant fut certainement celui où les heureux jubilaires reçurent la sainte communion avec tous leurs enfants et petits-enfants.

Après la cérémonie de l'église, les invités se rendaient chez M. Carrière, où un succulent déjeuner les attendaient, et où une adresse fut lue par Mlle J. Carrière, exprimant les voeux des enfants et des nombreux amis de la famille.

Invité à répondre à l'adresse, au nom des jubilaires, Monsieur le Curé sut profiter de l'occasion pour remercier M. et Mme Carrière, ainsi que leurs nombreux descendants, des grands services rendus à la paroisse depuis trente ans qu'ils sont parmi nous, et exprimer le désir à ceux des enfants qui nous ont quittés il y a quelques années, de revenir vivre à Saint-Eustache, où ils n'ont toujours eu que des amis.

Les Dames de Sainte-Anne, par l'entremise de Mme Amédée Beaudin, présidente, et Mme Dr Marcoux, secrétaire, présentèrent une bourse de $50 en or à Mme Carrière, qui fut toujours une de leurs plus dévouées sociétaires.

M. M. et Mme Carrière nous souhaitons de vivre assez longtemps pour qu'une autre fois nous leur offrions des diamants.

* * *

Enfin les travaux commencés à l'intérieur de notre église, il y a déjà quelques mois, sont sur le point d'être achevés. Cela a été long, mais nous pouvons maintenant être fiers de notre église.

* * *

M. et Mme F. Létourneau sont de retour de Saint-Boniface, où ils étaient allés assister au mariage de leur petite fille, E. Pageot, à M. T. Chicoine.

COMMUNIQUE.

SAINT-ALPHONSE

Bravo! pour la paroisse de Saint-Alphonse! Le 6 février, les élèves du couvent ont donné le concert qu'elles avaient préparé au profit de l'église. Plusieurs jeunes filles de la paroisse avaient eu l'heureuse idée d'acheter un objet pour le donner à cette soirée, et même avaient fait prendre des billets sur ces objets. Plusieurs de ces objets ont été tirés ce soir-là. Ce sont ceux de Miles Anne-Marie Cossin, Emma Buydens, Alexina Labelle, Célina Martens, absente, mais qui avait donnée son objet à Héléna Van den Bussche, Maria Fiß, Albertine Huttet, Elizabeth Therriene.

Tous ces objets ont rapporté la belle somme de $367.85. Ajoutez à ce montant le revenu des entrées, du bon petit réveillon préparé par les dames de la paroisse et le résultat d'une pêche à la ligne, et vous aurez la jolie somme rondelette de $631. Et dire que c'est le montant qui est resté après les quelques dépenses qui ont été payées!

Allez dire maintenant que les paroissiens de Saint-Alphonse sont bons à rien. Ils sont en tout cas bons à donner de l'argent pour leur église. Miles Judith Deschouner, Marie Degrouve, Mathilda Godard, Helena Delichte, ont aussi donné chacune un objet; mais ces objets n'ont pu être tirés par suite du manque de temps. On les tirera dans un autre concert qui sera donné par les jeunes gens de la paroisse et pour la paroisse, le lundi de Pâques.

N'ai-je pas eu raison de dire bravo aux paroissiens de Saint-Alphonse.

J. E. T.

ELIE

Dimanche, le 6 février, avait lieu le banquet annuel des chantres de l'église, donné chez M. Louis Bernardin. Après avoir bien mangé tous se sont rendus à la partie de cartes, après quoi on retourna chez M. Bernardin, où il y a eu chant et musique. Un délicieux goûter fut servi à minuit. On se quitta à une heure avancée.

* * *

En voyage à Winnipeg: Miles Emma Dufresne, Bernardin, Ant. Aquin et Mare Douville, ainsi que M. Léo Deslauriers.

* * *

Le 3 février au soir, les Enfants de Marie se réunirent chez M. John Préfontaine à l'occasion de l'anniversaire de leur mariage, et lui présentèrent un joli cadeau, — un service à fruits. Après s'être bien amusés jusqu'à une heure assez avancée, Mme Préfontaine servit un délicieux goûter.

* * *

Les parties de cartes ont commencé dimanche, le 30 janvier. Le prix des dames a été gagné par Mme R. Hébert: un joli dé en argent. Celui des hommes, un razoir de sûreté, l'a été par M. Roméo Payment.

* * *

M. Edwin Aquin était de passage à Wininpeg, la semaine dernière, pour remplir le rôle de grand jury. Ca ne lui souriait pas d'être renfermé. Il a été renvoyé prendre le grand air.

LISONS.

DUFROST

Il y a eu là, la semaine dernière, un grand souper chez Mme Raoul Rochon. On y remarquait: M. et Mme Urgel Remillard, M. et Mme Eugène Martel, M. et Mme Edmond Toupin, Mlle Simone Remillard, MM. Henri Labossière, Arthur Remillard, de St-Boniface; Miles Eliane Rochon, Lucille Gauthier, MM. Jean-Emile Rochon, Arthur Vauriot, de LaSalle; M. et Mme Arthur Rivard, M. et Mme Donat Hamelin, Mlle Noëlla Rouillard et M. Xavier Boucher, de Dufrost.

Le réveillon succulent et chants joyeux, mêlés à la belle musique, furent vraiment dignes de la fête. On s'amusa gaiment jusqu'au jour.

Les parents et amis de M. et Mme Rochon se sont retirés enchantés de leur soirée et ont souhaité de venir encore l'an prochain.

* * *

Miles Corine Gauthier et Josephine Gendron, de Lorette, étaient de passage ici la semaine dernière.

* * *

M. Ephrem Rochon, marchand général de LaSalle, était en visite chez son frère Raoul.

* * *

M. Donat Hamelin était de passage à Winnipeg hier.

M. et Mme Rochon étaient en promenade chez M. Urgel Remillard, à St-Boniface, dimanche et lundi dernier.

TOUTOU.

INWOOD

Dimanche, le 6 février, a eu lieu la réunion mensuelle des Dames de l'Association Sainte-Cécile d'Inwood. Il a été décidé qu'une messe serait célébrée à la fin de ce mois pour le repos de l'âme de Mme A. Fortin, qui faisait partie de l'Association. La famille et les amis sont invités à y assister.

* * *

Le 8 février une partie de cartes a eu lieu au presbytère. Il y avait bonne assistance. L'on y remarquait la présence de M. et Mme Senes, en visite chez M. et Mme Edouard Cossette. Les gagnants des prix furent comme suit: 1er prix des dames, Mlle Trottier, de Laurier, qui était de passage à Inwood; prix de consolation, Mme W. Cossette; 1er prix des hommes, M. Louis Cardon, fils; prix de consolation, M. Louis Vershenre.

LA FANFARE LaVERENDRYE

A la soirée de cartes de la Fanfare LaVérendrye, dimanche, le 6 courant, il y avait affluence considérable dans la salle. Nos braves musiciens ont été bien désappointés, le directeur en particulier. Leur musique, préparée pour cette soirée, a été égarée par quelqu'un qui a cru trop bien ranger le sac qui la contenait. Ceci a causé une petite attente, pendant qu'ils la cherchaient. Ils se sont donc vus obligés de jouer des morceaux sans préparation, pour ainsi dire à vue, et qui, malgré cela, ont été fort bien exécutés. Cela nous montre que ce ne sont pas des apprentis. Si ces messieurs ont été contrariés, nous, les spectateurs, n'en avons pas moins goûté les meilleurs charmes. M. Joseph Vermander, qui dirige cette fanfare, n'avait pas grand besoin de s'excuser de ce petit incident qui ne pouvait être regrettable que pour eux.

M. C.-C. Bernier, leur président, étant en voyage, M. S. Blanc, vice-président, a fait les frais du discours. A part un peu d'embrouillage dans le milieu de sa causerie, le commencement et la fin ont coulé clair et limpide.

Après avoir remercié l'assistance qui était très nombreuse, il s'est étendu sur leur travail, les dépenses et les adversités de la société qui, malgré sa jeune existence — puisqu'elle n'a été fondée qu'en 1912,—a eu déjà bien des tribulations, et cette année-ci n'est pas celle qu'ils aient été le moins éprouvés. S'il est vrai qu'un groupe s'acharne à lui nuire, ce ne doit être qu'un groupe de deux ou trois personnes, mais non une association, et encore moins une société, car le cas est peu héroïque. Et cette généreuse fanfare, dont les membres sont si larges d'idées, si charitables, ne mérite pas d'être désabusée.

M. Blanc nous a parlé des nombreuses sorties qu'ils ont faites l'été dernier. Lorsqu'ils se voyaient obligés de partir le dimanche de grand matin pour satisfaire à leurs engagements, ils ne s'exposaient jamais sans s'assurer d'avoir une messe dans la localité où ils se rendaient. Combien noble a été leur conduite, lorsque les autorités religieuses ont déploré ces sorties fréquentes de tant de gens de la population. Eux, pour leur part, ont rompu immédiatement, malgré les engagements qu'ils avaient en perspective. Et sans discuter, ils se sont inclinés.

Leur société, a dit l'orateur, est avant tout canadienne-française, catholique et patriote. Elle n'a jamais dérogé de ses constitutions, n'a donné aucune raison pour qu'on l'accuse d'inconduite.

A la fin de la soirée, M. le directeur a confirmé ce que venait de dire M. Blanc, en sacrifiant deux dimanches: l'un au profit de l'Union Canadienne, qui a donné une conférence, dimanche dernier, et l'autre pour les demoiselles de la Ligue, qui ont une partie de cartes le dimanche suivant, l'une et l'autre dans la même salle. Ce généreux directeur invite les gens à s'y rendre nombreux. Celle donnée par leur fanfare sera dimanche, le 27. Nous y serons.

Nos compliments à la Fanfare LaVérendrye qui, loin de nuire à qui que ce soit, ne cherche qu'à être utile et agréable à tous, cédant le pas, au besoin, pour le profit d'une autre oeuvre.

Un assistant très impartial.

La mort vient de passer dans les rangs des Révérends Frères de Marie. Ils ont vu un de leurs jeunes confrères les quitter à la fleur de l'âge. Sa vie fut courte mais méritoire à cause de la résignation et de la patience qu'il a toujours montrées au cours de ses longs mois de maladie.

Samedi, le 5 février, s'éteignait à la maison de Ferguson, Mo., E.-U., le jeune Frère Jean-Baptiste Goulet, fils chéri de M. Mathias Goulet et de feu Joséphine Rodrigue. Ce bon religieux n'avait que dix-huit ans d'âge et deux ans de la vie religieuse.

Depuis son entrée en religion il souffrait de pneumonie: maladie qui ne pardonne pas. Toujours il eut l'espoir de revenir à une santé plus robuste afin de se dépenser pour le bon Dieu et sa communauté si chère.

Dès son bas âge il voulait se faire religieux. Pour réaliser sa noble ambition, à peine âgé de douze ans, il quittait son père bien-aimé, ses frères et ses soeurs, sa patrie même, pour aller se consacrer à Dieu. En attendant l'âge requis pour l'admission au noviciat il se livra à l'étude et le 15 août 1918 il était admis en qualité de novice. Un an après, le 15 août 1919, il avait le bonheur de faire profession. Maintenant il appartenait à son Dieu par un lieu plus étroit... faisant partie de la communauté des Frères de Marie.

Religieux, il fut toujours un modèle pour tous. Malgré son état précaire de santé il restait joyeux et disposé à tout. Quand le bon Dieu l'appela à lui, il était prêt... Son désir de mourir religieux va se réaliser. Quelques jours avant sa mort il écrivait: "Puissé-je mourir revêtu de la sainte livrée de mon Jésus." Dans ces généreuses dispositions, il rendit sa belle âme à Dieu. Quel réconfort pour son vénéré père, son frère Alphonse, religieux, clerc de Saint-Viateur; sa soeur, la Rév. Soeur Marie-Félix de Valois, Missionnaire Oblate, et ses autres frères: Urgel, Joseph, Eugène et Napoléon.

R. T.

FORESTIERS CATHOLIQUES

La dernière partie de cartes de la deuxième série de cartes des Forestiers Catholiques fut des plus encourageantes par le grand nombre de personnes présentes.

Les heureux gagnants des magnifiques chapelets donnés par M. O. Bellavance, furent Mlle Bella LaPlante et M. C. Prud'homme.

Les prix de série (2 cinq piastres en or, l'un donné par M. J.-A. Chabot et l'autre par les Forestiers), furent gagnés par Mme Robert Croteau et M. A. Trudeau.

Les prix de la soirée furent remportés par les personnes suivantes: Mlle Yvonne Bélanger (prix de cartes, $2) qui a remporté 20 parties sur 24; M. O. Jetté (prix de cartes, $2.00), qui a gagné 17 parties sur 24; M. E. Morier remporta le prix de la râfle (½ corde de bois, donnée par M. J.-A. Marion).

Les gagnants de la cinquième partie de la série du dimanche, qui s'est jouée dimanche dernier, furent les suivants: Mlle B. Dupont, $2.00 (prix de cartes, 19 parties); M. Alfred Masse (prix de cartes, 17 parties); Mlle Yvonne Bélanger, $5, qui était le prix de la râfle.

Jeudi de cette semaine, 17 février, commence la troisième série, qui comprendra 7 parties. Comme de coutume les prix de cartes et de série pour cette série sont beaux et de valeur. Une statue de la Sainte Vierge et une de saint Joseph (valeur: $12 chacune) sont les prix de cette série. Ces statues viennent de la Maison Vanpoulle.

Toutes les personnes qui assisteront à toutes les parties de cette série, c'est-à-dire sept jeudis de suite, auront la chance de gagner un $5.00 qui sera tiré à la fin de cette série.

Les Forestiers sont enchantés de l'encouragement qu'ils reçoivent à chaque partie, et ils remercient de tout coeur toutes les personnes qui les honorent de leur visite.

On entend dire souvent: "Les Forestiers sont les seuls qui donnent les résultats les plus exacts des parties de cartes en affichant très clairement dans leur salle les parties gagnées par chaque personne." Venez voir si cela est vrai.

TRACTIONEERS

La nouvelle saison augure bien pour Tractioneers. Déjà plus de dix tracteurs ont été vendus. La compagnie du Stinson peut maintenant assurer à tous qu'ils n'auront que des engrenages en acier solide. Tractioneers est le seul distributeur des tracteurs Stinson dans tout l'Ouest canadien.

CONCERT

A l'Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, il y aura un concert au profit des orgues de la cathédrale, donné par les élèves de l'Académie avec le concours de M. le ténor Hélie, ainsi que de dames de Saint-Boniface et de Winnipeg. Ce concert aura lieu le 24 février, à 8 p.m. Prix d'entrée: 50 sous.

LIGUE CIVIQUE

Une assemblée de la Ligue Civique aura lieu mercredi soir le 16, à l'hôtel-de-ville, Saint-Boniface. Tous sont invités. Il y aura élection de l'exécutif et conférence sur le département des travaux publics.

SAINT-NORBERT

Le 2 mars, à 7 h. 45, les élèves du Couvent de Saint-Norbert donneront une séance à l'occasion de la fête patronale de M. l'abbé G. Cloutier, curé de la paroisse. On jouera le drame historique "Marguerite Moore" et une saynète: "The Violet Sillers". Parents et amis sont invités.

"LE VOYAGEUR"

Il y aura sortie régulière des membres du club de raquettes "Le Voyageur", mercredi soir. Départ de l'Union Canadienne à 8 h. 15 du soir. Que tous les membres du club se fassent point d'honneur d'être présents ce soir-là.

* * *

Le "Voyageur" commence la première série de la course de cinq milles, pour juniors et seniors, dimanche prochain, 20 février. Le gagnant devra gagner deux fois sur trois pour être déclaré champion du club. La course pour seniors est de cinq milles, pour la coupe J.-A. Leclerc. La course pour juniors est de cinq milles aussi, pour la coupe J.-A. Senécal.

Les courses de vitesse auront lieu dimanche après-midi, le 6 mars, sur le terrain du collège. Le programme sera annoncé la semaine prochaine.

LA SEMAINE

LES ELECTIONS GENERALES BIENTOT?

Ottawa, 8. — La victoire du candidat libéral, à Péterboro, a été accueillie à Ottawa avec un intérêt proportionné à l'importance de l'événement. Les libéraux sont dans la jubilation et les ministériels font de leur mieux pour dissimuler le sentiment qu'ils éprouvent.

On dit que le premier ministre s'est aperçu, dès son voyage dans Peterboro, que la lutte était quasi désespérée à cause du nombre de candidats qui permettaient aux différentes catégories de mécontents de voter contre le gouvernement sans se compromettre avec l'opposition officielle et que c'est la raison pour laquelle il n'est pas retourné dans le comté.

L'élection du candidat libéral est certainement une grande victoire pour l'opposition, surtout à la veille de la session.

La majorité ministérielle s'en trouve réduite de deux voix et tombe dans les environs de 25.

Le chef libéral réclame, ce matin, la dissolution immédiate. Il est peu probable que l'on exauce son désir, mais il est fort probable que l'appel au peuple ne tardera pas bien longtemps.

LE PRIX DES FOURRURES

Montréal, 9. — Le Canadian Fur Auction Sales Co., Ltd., a fait connaître les résultats de la vente à l'enchère des fourrures qui a eu lieu pendant la semaine écoulée, et les changements de prix que l'on constate et les comparant à ceux obtenus durant la vente du mois de mars 1920. Le blaireau a décliné de 30 pour cent, l'ours de 40, le castor de 50, l'hermine de 40, le putois de 65, le renard d'Australie de 15, le renard croisé de 45, le renard rouge de 25, le renard argenté de 35, le renard blanc de 50, le kolinsky de 50, le lynx de 40, la marmotte de 75, le mouton de 25, le vison de 40, la taupe de 60, le rat musqué de 50, l'opposum américain de 65, l'opposum d'Australie de 50, la loutre de 35, le raton de 20, la zibeline russe de 75, le phoque de 50, le loup de 50, l'écureuil de 40.

En ce qui concerne les moutons de Perse, le thibet, etc., il n'a pu être établi aucune comparaison parce qu'il n'y eut l'année dernière aucune vente de ces peaux.

POUR FAIRE ACCEPTER LE HOME RULE

Dublin, 8. — Le gouvernement anglais cherche par tous les moyens à imposer le Home Rule à l'Irlande. Il a réussit assez bien pour l'Ulster où l'ouverture du Parlement aura lieu bientôt, mais dans le Sud, les Sinn Feiners ne veulent entendre parler que de république indépendante.

Pour les tenter, voilà qu'on leur promet une grande autonomie fiscale, une amnistie pour les prisonniers politiques et ceux de l'armée républicaine. On dit même que des négociations ont commencées à ce sujet entre Lloyd George et Sir Edward Carson.

Belfast, 8. — En quittant hier le club de réforme où il venait d'assister à un banquet, Sir Edward Carson a été attaqué par un individu dont on ne connait pas le nom, alors que son automobile passait à Castle Junction. L'individu a été arrêté.

Dublin, 8. — Trois hommes masqués ont pénétré hier dans l'édifice de la Banque Nationale sur la rue Bagot et ont dérobé £1,000. Deux camions militaires ont été attaqués sur la rue Lennox près du pont de Portobello. Deux bombes ont éclaté, blessant un jeune garçon.

Des hommes armés ont attaqué la résidence de Gilbert Feuton à Clonmitty. Feuton et son fils, en défendant leur propriété, ont été gravement blessés.

Dublin, 8. — Un groupe de soldats britanniques ont envahi Knockagree, Mer, et ont ordonné aux passants d'interrompre leur marche. Aussitôt ils ouvrirent le feu, tuèrent un jeune garçon de 14 ans, en blessant deux autres de 9 et 11 ans. Deux jeunes gens du nom de O'Sullivan et O'Shea ont été sérieusement blessés, hier soir, dans une rixe entre la police et les Sinn Feiners sur le quai St-Patrick, Cork.

Dublin, 8. — Dans un interview à la Presse Associée un Sinn Feiner éminent déclare que le "Dail Eireann, le seul gouvernement légitime en Irlande", fonctionne régulièrement." Les députés se réunissent en secret et des ordres partent tous les jours des différents ministères.

Toutes les démarches de De Valera sont contrôlées, et il ne peut aucunement négocier en son nom une paix irlandaise. Il n'agit pas en dictateur mais en ministre plénipotentiaire.

SMUTS SERAIT VICTORIEUX EN AFRIQUE-SUD

Capetown, 9.—Le général Smuts serait victorieux aux élections d'hier dans le Sud-Africain. 39 candidats de son parti auraient été élus ainsi que 2 ouvriers, 6 nationalistes et 1 indépendant. Tel est le résultat annoncé à minuit hier soir.

Le vote rural toutefois reste inconnu. Il se pourrait que les nationalistes fassent des gains dans le Transvaal, mais d'autre part le parti Sud-Africain attend de bons résultats de la province du Cap.

Un résultat intéressant dans cette élection, c'est la défaite de M. Frederick H. Arlswel, chef du parti travailliste. Il a été battu aux élections de mars l'an dernier 41 candidats de Smuts avaient été élus à l'assemblée législative, et les nationalistes avaient gagné 44 sièges. Les autres partis comprenaient 25 Unionistes avec Sir Thomas Smart comme chef, 21 ouvriers et 2 indépendants.

Le gouvernement Smuts fut maintenu grâce à une évolution des Unionistes et des indépendants qui supportèrent le parti Sud-africain.

Non content de cette situation politique, le Général Smuts organisa un grand congrès l'été dernier auquel assistaient 600 délégués des deux grands partis hollandais. Loin de favoriser l'union, ce congrès fournit l'occasion aux partisans du général Hertzog d'exposer clairement leur programme de sécession, très populaire chez les Boers ruraux.

Les industriels et les hommes d'affaires appuient le général Smuts dont la politique leur semble plus favorable du point de vue économique.

En octobre dernier le Général Smuts fondant un nouveau parti, celui du Sud africain, et faisait appel dans un congrès à tous les Hollandais soucieux de protéger l'Union contre la politique destructive des Nationalistes. Les Unionistes se fusionnèrent alors avec le parti de Smuts. Une lutte s'engagea alors entre Smuts et Hertzog, les nationalistes essayant de convaincre les fermiers que la mauvaise situation économique du pays était due à Smuts et à ses amis anglais.

Les élections d'hier devaient décider la victoire. Smuts serait victorieux, et le fantôme de la secession disparait pour l'Angleterre.

DEWET BATTU.

Capetown, 9.—L'Hon. M. Dewet ministre de la justice a été battu aux élections d'hier qui ont maintenu au pouvoir le général Smuts dont 39 candidats ont été élus.

LES PRETRES SONT PERSECUTES EN TCHECO-SLAVIQUE.

Libertal

Hlohovec, Tcheco-Slovaquie, 11— Les soviets tcheco-slovaques, du gouvernement, ont lancé une proclamation aux communistes des comtés de Neutra et de Bratislave, disant: "Bientôt le soviet tcheco-slovaque sera puissant. Tous les communistes doivent se préparer à prendre part au mouvement.

"1o. Tous les prêtres catholiques seront massacrés et on s'emparera des églises et des écoles catholiques.

2o. Le bourgeois seront désarmés et on s'emparera de leurs propriétés. Toute personne résistant sera mise à mort et ses biens seront confisqués. Le temps est arrivé où il ne doit plus y avoir de classes privilégiées. L'égalité doit régner partout. A bas la religion. Le règne communiste est le salut du peuple."

La révolution fut déclanchée trop tôt. Trois prêtres catholiques furent tués. Le gouvernement de Prague n'intervint pas: au contraire, il supporta indirectement les rouges. Le président Masaryk déclara que ce n'était qu'une invention des Magyars et il approuva les atrocités commises par les Tchèques.

L'église catholique est en danger en Tchecho-Slovaquie. Masaryk est le protecteur de la soi-disante église nationale tchèque. Il donne toute liberté aux juifs pour opprimer les catholiques. Il a déclaré publiquement qu'il attendait depuis 35 ans, le jour où il pourrait écraser l'église catholique. Est-ce là la liberté qu'il demandait autrefois? Ce n'est pas non plus la réalisation de ses promesses à savoir que, s'il était élu président, la Tcheco-Slovaquie serait une république modèle, comme la Suisse.

LE VOTE DE PETERBORO A BEAUCOUP MODIFIE L'OPINION A OTTAWA

Ottawa, 9.—En dehors des cercles politiques ici, il n'est déjà presque plus question du résultat du scrutin dans Peterboro, mais les milieux plus ou moins intéressés au sort du gouvernement sont fort agités. Les libéraux considèrent leurs chances de succès accrues de cent pour cent, et les ministériels rejettent la responsabilité de ce qui arrive sur certains ministres d'Ontario, qui auraient laissé tomber l'organisation de leur parti.

Le cabinet a siégé une partie de la journée considérant, à la fois, le programme de la session très prochaine, et la situation modifiée par les derniers événements. Il ne fait pas de doute que le vote de Peterboro a modifié beaucoup l'opinion des ministres opposés à une élection générale avant le recensement et la redistribution des sièges.

Celle-ci ne pourrait se faire avant plusieurs mois et une autre session peut-être, et la majorité actuelle du gouvernement ne lui laisse pas assez de marge pour attendre si longtemps.

Actuellement la Chambre se compose de 131 ministériels, 80 libéraux et 16 agraires.

Si MM. MacLean, de Halifax; Buchanan, de Lethbridge; J. A. Campbell, de Le Pas, et Davis, de Neepawa, se détachent des ministériels, de même que M. Rowell, il restera 126 ministériels et 101 oppositionnistes dont quelques-uns voteront tantôt pour et tantôt contre le gouvernement.

La majorité du gouvernement se trouvera donc réduite à 25 voix et variera plus souvent entre 20 et 25.

Dans ces conditions, beaucoup pensent qu'il vaut aussi bien, même du simple point de vue parti, brusquer les choses et en appeler au peuple.

Cette opinion se fortifierait du fait que les agrariens gagnent continuellement du terrain.

Le nombre de votes recueillis par le candidat agrarien dans Peterboro, même où la population urbaine l'emporte de beaucoup, semblerait indiquer que les libéraux ni les ministériels n'ont rien à gagner à attendre.

Rien ne se fera naturellement sans consulter les partisans surtout du côté ministériel, et il peut se faire que l'on change d'avis; mais pour l'heure le sentiment général, parmi les députés déjà arrivés pour la session, est plutôt favorable à une élection générale cet été, encore faut-il compter avec le premier-ministre qui a ses projets et y travaille avec toute l'énergie de son tempérament.

Quoiqu'il en soit, il est certain que la session, brève ou longue, sera animée.

LA MAJORITE DE GORDON AUGMENTE.

Peterboro, 9.—Peterboro se remet lentement de la surprise causée par le changement politique de ces jours derniers. Les derniers retours donnent une majorité de 1,300 voix pour Gordon. Le rapport de l'officier-rapporteur ne sera connu que vendredi.

Hier midi, les votes étaient comme suit:

Gordon	4,091
Denne	2,817
Burnham	2,582
Campbell	2,304
McMurray	1,102

Un poll donnant un total de 30 votes n'a pas encore fait rapport.

LA HOLLANDE ET LE ST-SIEGE

La Haye, 9— Le gouvernement hollandais a décidé de rendre permanente sa représentation diplomatique auprès du Vatican. La Chambre a voté, à cet effet, une somme de 10,000 florins. Cette mesure a été adoptée par 66 contre 11.

Le ministre actuel de la Holande au Vatican est Jonkheer d. van Nispen. Il occupe ce poste depuis 1916.

LLOYD-GEORGE ET LE VATICAN

Londres, 11.—Le comité exécutif de la Société de la Réforme protestante a demandé à Lloyd George quels avaient été les résultats de la légation anglaise auprès du Vatican. Ce comité s'était opposé à l'envoi de cette mission sous le prétexte que le peuple n'en voulait pas et que c'était une dépense inutile.

Dans sa réponse, le premier ministre a déclaré: "Etant donné le fait qu'un grand nombre de citoyens anglais sont catholiques, on a considéré qu'il serait avantageux pour le gouvernement anglais de se tenir en relation avec le Vatican."

LES VOCATIONS SACERDOTALES EN FRANCE

Paris, 11.—L'Oeuvre des Vocations, fondée par le cardinal Amette, pour promouvoir les vocations sacerdotales a fait des progrès remarquables au cours de la dernière année. Le nombre des séminaristes a augmenté; ils sont 346 à S. Sulpice et 281 à Issy. Parmi ces séminaristes, il y a 1 officier de la Légion d'Honneur, 3 chevaliers de la Légion d'Honneur, 6 décorés de la médaille de guerre, 26 sous-lieutenants, 16 lieutenants, 6 capitaines, 1 lt-col. de l'état-major, 4 officiers de marine, plusieurs ingénieurs civils, avocats, médecins, licenciés en droit, en lettres et en sciences.

ELLE REFUSE LA PRESIDENCE

Victoria, 9.—La session de la législature de la Colombie britannique s'oeuvre cette après-midi à 3 heures. Le Premier Ministre Oliver a offert hier la présidence de la Chambre à Mme Mary Smith qui a refusé d'accepter de nouveau cet honneur. On croit que le gouvernement va lui offrir maintenant un ministère.

LE NOUVEAU CABINET FRANCAIS

M. Briand parait avoir, en quelques heures, réalisé le tour de force devant lequel avait échoué M. Raoul Péret: il a mis sur pied un nouveau cabinet.

Il peut tout de même être intéressant de noter que le onuveau cabinet, comme son prédécesseur du reste est, au point de vue des idées, d'une composition très mêlée. De M. Briand lui-même, par exemple, et de M. Paul Doumer à M. Lefèvre du Prey, catholique notoire, il y a de la marge. Et cela pose, en ce qui concerne la politique religieuse, un premier point d'interrogation.

On sait que le projet de loi portant le rétablissement de l'ambassade française au Vatican a été adopté par la Chambre et qu'il est à la veille de venir en discussion au Sénat. M. Briand est de ceux qui votèrent les crédits nécessaires, mais après avoir exprimé le regret de ce qu'on n'eût point profité de l'occasion pour régler définitivement les difficultés relatives aux fameuses associations cultuelles. (M. Briand fut, on le sait, le rapporteur de la loi de Séparation). Essaiera-t-il devant de Sénat de reprendre ce point de vue ou tiendra-t-il pour définitif le vote de la Chambre? D'autre part, M. Victor Bérard, le nouveau ministre de l'instruction publique, lui-même sénateur, est un adversaire notoire du rétablissement de l'ambassade. Quant aux lois dites laïques, nous n'imaginons pas que beaucoup de gens s'attendent à voir M. Briand et ses collègues les remanier dans un sens favorable aux catholiques. S'il se manifeste une intention de détente et d'apaisement, ce sera uniquement dans l'application.

Pour le moment d'ailleurs, c'est la politique extérieure qui domine l'horizon; c'est sur cette question qu'est venu se briser le cabinet Leygues. M. Briand dira demain ce qu'il entend faire et quelle attitude il compte prendre à l'endroit de l'Allemagne. Les dépêches lui prêtent aujourd'hui cette déclaration qu'il veut faire exécuter le Traité de Versailles. Mais il y a la manière. . . M. Leygues le voulait aussi sans doute et la majorité parait avoir trouvé qu'il avait la main trop douce et, peut-être, l'oreille trop docile aux conseils de M. Lloyd George. Et M. Poincaré le veut sûrement, mais d'aucuns craignent, dit-on, qu'il ait, lui, la main trop rude et qu'il manifeste trop nettement son antipathie envers la thèse anglaise. M. Briand a toujours passé pour très souple: ses facultés d'adaptation l'ont même conduit de l'extrême-gauche en des milieux presque conservateurs. On peut inférer d'un discours qu'il prononçait voici quelques mois qu'il ne se fait point d'illusions sur la façon dont l'Angleterre et la France ont su profiter de la victoire. Il y montrait comment la flotte allemande, cauchemar de l'Angleterre, a été tout de suite confisquée, tandis que le gros des réparations promises à la France était encore à venir. Illustration nouvelle de la thèse, aujourd'hui passée à l'état de truisme, sur la paix au comptant, qui fut celle de l'Angleterre et la paix à terme, qui reste celle de la France. M. Barthou, le nouveau ministre de la Guerre, ne voit pas la situation d'un oeil beaucoup plus optimiste. Nos lecteurs ont pu constater, par les extraits que nous donnions samedi, que, dès le débat sur la démission de M. André Lefèvre, il soulignait l'insuffisante présence des alliés de la France dans les régions où se présentent aujourd'hui de grosses difficultés. Voici quelques mois il s'est exprimé, à la Chambre, sur les relations anglo-françaises, en des termes qui ont paru à plusieurs légèrement excessifs (il vaudrait peut-être mieux écrire d'une excessive franchise).

Que sortira-t-il de là? Nous l'ignorons; mais quelle que soit l'attitude que les deux gouvernements jugent à propos de prendre demain, une chose certaine c'est que les divergences de fond qui séparent les deux pays subsisteront. Elles tiennent à la nature des choses: histoire et géographie. Elles commanderont des différences de point de vue que l'habileté des hommes, la connexité de certains intérêts pourront atténuer, mais qui risqueront toujours de reparaître.

Et c'est le fait — puisque nous voilà pris dans l'engrenage de la politique internationale — qu'il nous appartient de ne pas perdre de vue.

Omer HEROUX.

—Le Devoir.

FEU J.-M. GUILBAULT

M. Joséph-Médard Guilbault est décédé à l'âge de 64 ans. En lui Saint-Boniface perd un de ses anciens, puisqu'il y résidait depuis 1880.

Lui survivent: trois filles: Mmes L. Chevalier, de Montréal, C.-A. Lemieux et H. Béliveau, de Saint-Boniface; deux fils: M. Romuald Guilbault, de Woodridge et M. Camille Guilbault, de Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale hier matin. M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale, fit la levée du corps. M. l'abbé Lambert chanta le service, assisté de MM. les abbés Caron et Gaboury, comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque assistait au choeur, ainsi que les RR. PP. Magnan, O.M.I., et Sauvé, S.J.

Les porteurs furent MM. le juge Prud'homme, J.-A.-F. Bleau, T. Pelletier, Dumouchel, F. Lavoie et A. Lemay.

Le deuil était conduit par MM. Camille Guilbault, ses gendres, MM. Lemieux et H. Béliveau, John-C. Davies, Arthur Prud'homme, Georges Dorval, son arrière-pett-fils, Béliveau.

Aux familles Guilbault, Lemieux et Béliveau, si douloureusement atteintes par ce deuil, la *Liberté* offre sa profonde sympathie.

Mme Berthe Breitner, soprano (coloratura) quittera Winnipeg, samedi, le 19 février, pour se rendre à New-York où elle continuera ses études de chants. Elle tient à remercier ses amis, et particulièrement son professeur, Raphaël Jachetta de l'avoir si bien encouragé à continuer à cultiver sa voix.

* * *

Samedi soir, les amies de Mme Breitner se réunissaient pour lui témoigner leurs sympathies à l'occasion de son départ pour New-York. La soirée eut lieu chez Mme H. Fry et fut extrêmement intéressante en raison du gentil programme musical organisé par les bons artistes présents. Une bourse lui fut offerte au nom de tous ceux qui s'intéressent à son travail et à ses succès futurs.

* * *

Le R. P. Vézina, O.M.I., est de nouveau chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Au Collège

Mardi dernier, 8 février, vers 9 h. 30, une trentaine de raquetteurs en habits de toutes nuances, ceintures fléchées et tuques traditionnelles, attendaient, à la porte du collège, l'arrivée de leur guide et maître, le R. P. P. E. Mongeau, S.J.

Il parut enfin, affublé d'un capot de caribou, portant au cou le sifflet aux signaux; nous le saluons d'un "Zoalicum" vibrant; quelques photographies sont prises et, en marche! Choppe et Joe en avant, ça allait bien. Nous filâmes derrière le Petit Séminaire, puis devant l'hôpital Saint-Boniface et nous gagnâmes ensuite le parc River.

Dans les côtes abruptes de la rivière Rouge quelques raquetteurs novices s'éclipsèrent par instant dans la neige "folle", mais la résurrection ne tarda pas.

On se rendit à la salle d'attente de Saint-Norbert en 45 minutes. Là quelques-uns, craignant de ne pouvoir se rendre au terminus, jetèrent leur dévolu sur le tramway de Saint-Norbert qui convoyait déjà avec maints soubresauts de fierté et ronflements de gloire, Aimé, notre secrétaire, porteur de nos armes et bagages! Là aussi, devant les charmes captivants de l'omnibus, nous perdîmes notre guide. A l'école Saint-Vital, la satanée invention moderne fit encore quelques victimes; mais une bonne douzaine de braves persévéra héroïquement dans le moyen de locomotion patenté par leurs aïeux. Un seul cependant garda ses raquettes tout le long, sans démordre une seconde. Inutile de le nommer: c'est Victor. Et le dernier arrivé fut Alain, et l'on s'y attendait, car il avait publiquement supplié le guide au départ de le laisser revenir en raquettes, quand même il eût été le seul: *etiamsi omnes*...

Rendus à Saint-Norbert, un bon dîner chaud nous attendait chez M. Lamoureux et je n'ai jamais vu repas recevoir accueil plus entier et souriant. Tous les raquetteurs retrouvèrent leur entrain devant une belle table et les bouches, contrairement au principe, firent bien deux choses à la fois.

Après le dîner les plus enthousiastes se mirent à jouer aux cartes tandis que les autres suçaient de façon convaincue un cigare énorme, ou grillaient délicatement une cigarette.

Aimé, Alphonse et notre Preffe nous donnèrent ensuite chacun une déclamation. Aimé sur une épinglette; Preffe au sujet d'une mouche qu'il avait poignardée, nous fit pâlir; et Alphonse, sur la lutte entre le point et la virgule.

Notre Caruso nous chanta "Et je commence à m'étendre les pieds et les jambes"; le Père Mongeau nous interpréta en vrai connaisseur "bouingre de Picou je voudrais ben qu'tu mangerais mes choux"; un autre essaya de chanter, mais les mots lui restèrent dans le cerveau ou dans la gorge ou l'estomac; toujours est-il qu'il ne se rendit pas plus loin que le premier couplet.

A 5 h. 30 nous prenions le tramway pour revenir, et tout le long du retour ce ne fut que chansons, cris de joie ou de "mardi gras". Nous arrivions au collège vers sept heures avec l'espérance d'avoir pour souper au moins l'ombre de notre dîner.

Et c'est en effet ce dont nous dûmes nous contenter, vu que l'on ne nous attendait que pour neuf heures et que nous arrivions après la première table.

A mauvaise fortune nous fîmes bonne figure et ce que l'on trouva devint l'objet d'un carnage des plus nourris.

Les membres un peu ankylosés, mais le coeur gaillard, nous reformâmes les rangs dans notre salle de récréation, et notre cri de guerre fusa encore une fois dans le coin des rhétoriciens. Ce fut le chant du cygne. Ensuite nous montâmes pour la prière, puis cinglâmes vers "l'empire de Morphée", enfin, établis dans l'horizontale, remplîmes la nuit des dortoirs des murmures inégaux de nos sourds ronflements: *Sopor fessos complectitur artus*...

Un raquetteur, H. A.

* * *

Le 12 février, à l'Arena, le collège a joué sa troisième partie de la saison. Les joueurs du collège s'y rendent, joyeux, avec l'espoir de remporter la victoire.

Cependant la température est chaude et la glace molle. Après un retard de quelques minutes, la partie commence. Les deux équipes jouent avec rapidité; mais environ au milieu de la première période les joueurs perdent un peu d'entrain. Il fait chaud... hein! Cependant, dans un élan vigoureux de notre Jos, le collège a l'honneur de faire le premier point. Hourrah! La première période finit ainsi: 1 à 0.

Le début de la deuxième période est marqué par un regain d'ardeur: tous y mettent du leur et cela marche. Voilà notre jeune étoile, Antonio, qui se décide: après une belle montée, seul, il lance la rondelle et en voilà un autre en faveur du Collège.

Ca va bien: les élèves, bien qu'en petit nombre, aidés de quelques généreuses personnes, lancent un "Zoalicum" qui donne du courage à nos champions.

Je crois que notre cri pique trop les ingénieurs: car, au milieu de la deuxième période, il ne reste plus que trois de leurs joueurs sur la glace: les autres ornent la clôture. Alors, grâce à l'habileté stratégique de Rosario et aussi à un peu de charité de la part des joueurs du Collège (ils se reposent), personne ne fait de points. La deuxième période finit 2 à 1 en faveur du Collège.

Plus que vingt minutes: il faut se dépêcher. En effet, les deux équipes travaillent fort. Une grêle de lancers pleuvent vers notre but: ne craignez rien, notre Baptiste est là! C'est une vraie plaque de blindage. Cependant, par un quasi tour de force de Kelleher, ils réussissent à loger la rondelle dans notre but, malgré les efforts méritoires du gardien.

Au milieu de la troisième période, le zèle des ingénieurs diminue; il continue de faire chaud et la victoire fuit... Notre Ernest est encore vivant et par une belle passe à Antonio, ça y est: encore un en faveur du collège.

On va se demander ce qu'a fait notre Léo. Ne dites rien, il est à son poste. Voyant qu'il ne reste plus que cinq minutes, — aussitôt dit, aussitôt fait, il porte la rondelle dans leur but. Qui va avoir l'honneur de faire le dernier point? Ce ne sera certainement pas Germain, car l'arbitre l'a envoyé se prélasser; sayez-en certains... malgré lui! Célestin, réunissant toute son énergie, se fait une trouée laborieuse et a l'honneur de compter le dernier point.

Notre Célestin américain a aussi travaillé fort: il se spécialise dans les *sandwiches*. Ernest reçut un coup de genou sur la gorge: il en fut quitte pour tirer la langue un instant; mais il sera à son poste, samedi prochain, et tous ceux qui nous encouragent, nous l'espérons.

A. P.

LE MONDE CATHOLIQUE

LA PART DE LA FRANCE DANS L'APOSTOLAT CATHOLIQUE

Nombre. — En 1919, il est mort au champ d'honneur de l'apostolat 159 missionnaires, dont 6 évêques et 153 prêtres.

Des 6 évêques, 4 étaient Français: NN. SS. Bertreux, Mariste, originaire du diocèse de Nantes, vicaire apostolique des îles Salomon méridionales; Joulain, des Oblats de Marie-Immaculée, originaire du diocèse de Poitiers, évêque de Jaffna (Ceylan); Girod, de la Congrégation du Saint-Esprit, originaire du diocèse de Saint-Claude, vicaire apostolique du Loango; Maquet, de la Compagnie de Jésus, originaire du diocèse de Verdun, vicaire apostolique du Tchély-Sud-Est, ce dernier à la fois doyen d'âge (né en 1843) et de mission (exerçant son apostolat depuis 1868).

Les deux autres évêques étaient l'un Syrien, l'autre Hollandais.

Nationalités et diocèses. — Des 152 prêtres, 64 étaient étrangers et 89 Français.

Les 64 étrangers appartenaient aux pays ci-après: Belgique, 17; Italie, 12; Espagne, 7; Irlande, 7; Hollande, 5; Allemagne, 4; Etats-Unis, 3; Canada, 2; Autriche, 1; Angleterre, 1; Ceylan, 1; Syrie, 1; Turquie, 1.

Familles religieuses. — Les Sociétés religieuses dont faisaient partie les 89 missionnaires français étaient les suivantes: Missions étrangères de Paris, 40; Congrégation du Saint-Esprit, 20; Pères Blancs, 9; Lazaristes, 8; Assomptionistes, 4; Maristes, 4; Oblats de Marie-Immaculée, 2; Sacré-Coeur de Picpus, 1; Missions africaines de Lyon, 1.

Le doyen d'âge et d'apostolat était le R. P. Alphonse Gaste, des Oblats de Marie-Immaculée, de Laval, né en 1840, et missionnaire en Saskatchewan depuis 1865, soit cinquante-quatre ans.

Sur 159 missionnaires tombés en 1919 en travaillant à l'extension de l'Evangile, 93 évêques ou prêtres, soit presque exactement les deux tiers, étaient Français.

Cette constatation suffit à montrer que la France reste la France chrétienne d'antan et peut compter sur les miséricordes du Sacré Coeur.

LES CATHOLIQUES DANS L'ALLEMAGNE NOUVELLE.

En 1880, le pourcentage de protestants et des catholiques en Allemagne était, par rapport à la population totale, de 62.7% pour les protestants et de 35.7% pour les catholiques.

En 1900, le rapport entre les deux confessions s'était légèrement modifié et les statistiques comptaient 62.5% de protestants et 36.1% de catholiques. En 1905, les chiffres étaient respectivement de 62.1 et de 36.4.

Enfin, en 1914, le léger recul des protestants s'accentuait encore et l'on comptait en Allemagne 61.6% de protestants, 36.7% de catholiques et 0.95% (615,021) de Juifs.

Les territoires enlevés à l'Allemagne à l'est et à l'ouest ont quelque peu modifié ces chiffres: 5,800,000 catholiques et 2 millions 250,000 protestants cessent d'être sujets allemands. Les catholiques ne sont plus que 13 millions en face de 39 millions de protestants, ce qui ramène le pourcentage catholique à 32.5%.

HOLLANDE

Victoire.—Le gouvernement hollandais a voté une loi de justice qui ouvre une nouvelle ère dans la situation des catholiques de ce pays.

Cette nouvelle loi, qui est entrée en vigueur au 1er de janvier courant, apporte la complète égalité entre les deux branches de l'enseignement. L'enseignement catholique aura dorénavant les mêmes droits que l'enseignement officiel.

Il a droit, comme l'enseignement officiel, aux octrois de l'Etat pour la construction et le maintien des écoles. L'enseignement religieux sera donné pendant les heures ordinaires de la classe.

Les catholiques de Hollande ont donc enfin ce pour lequel ils ont combattu pendant cinquante ans: le même traitement par l'Etat, dans l'enseignement, de tous les citoyens, la reconnaissance du principe que si les catholiques donnent leur écot à l'enseignement que l'athée ou le protestant veut pour son enfant, l'athée ou le protestant participera aux frais de l'école que le catholique veut pour le sien.

C'est une preuve de plus que les catholiques, dans quelque pays que ce soit, ne doivent jamais se décourager dans leurs revendications, ni se rendre aux conseils d'abandon de leurs droits de la part des endormeurs, des faux frères, et de ceux qui au nom de la paix se font les promoteurs d'une bonne entente qui serait l'enfouissement pur et simple de leurs principes.

UN RETOUR AU BERCAIL

[illegible] Vincenzi, d'[illegible], italie, docteur en théologie, ancien professeur de séminaire et prédicateur autrefois renommé, avait rompu [illegible] avec l'Eglise, en 1[illegible] et s'était lancé dans le mouvement socialiste. Il vient de rentrer dans la communion des fidèles.

L'abbé Vincenzi a publié une déclaration par laquelle il fait amende honorable et demande pardon au peuple chrétien pour le scandale qu'il a donné. Il est entré dans la Congrégation des Passionistes.

Sophie Braslau

Mme Sophie Braslau revenait à Winnipeg précédée d'une excellente réputation. On ne peut qu'admirer une voix aussi ferme, aussi puissante et aussi agréable par moments. Non qu'elle ne soit agréable que par moments, mais elle l'est particulièrement dans certaines notes de tête d'un velouté rare. Etendue et homogénéité du registre, souplesse vocale, rien ne lui manque du côté technique et ses interprétations ne laissent aucun doute sur sa musicalité. Le tempérament ne lui fait pas défaut, mais n'est visible que dans un des deux genres qu'elle pratique. L'autre n'en a pas besoin.

On sait que depuis déjà plusieurs années il se poursuit en plusieurs pays une campagne de nationalisation artistique qui se manifeste peut-être plus en musique qu'en tout autre art.

La Russie travaillait depuis longtemps et vit son école surgir bien en marge des trois française et l'italienne, en dehors desquelles, depuis si longtemps, il n'y avait point de salut possible.

Puis ce fut l'Espagne. Manuel de Falla, Gramadoz, Albeniz acquirent droit de cité parmi les grands compositeurs modernes sans être pour cela moins espagnols que Verdi est italien, Wagner allemand et Gounod français.

L'Angleterre ne pouvait entrer en lice et s'efforcer de ressusciter une école jadis florissante. Governs, Bux, Berners en tête, la nouvelle école anglaise s'affirme de plus en plus.

Et les Etats-Unis ont cru devoir en faire autant. La guerre n'ayant fait qu'accentuer la tendance nationalisatrice dans tous les pays, les Américains profitent de l'aubaine pour pousser leur prétendue école. Quelques-uns la croyaient déjà si avancée qu'un critique, dit-on s'avisa de demander à St-Saëns ce qu'il pensait de la musique américaine. "Il n'existe pas de musique américaine", aurait été la réponse du maître. Réponse déconcertante, si vous voulez, mais en tout cas assez peu équivoque.

Malgré le peu de progrès accompli, la configuration des programmes a changé du tout au tout chez nos voisins. Celui de Mme Breslau en est un exemple frappant. Elle est évidemment rangée sous la nouvelle bannière tout en conservant une petite place pour les oeuvres russes.

Son tempérament n'a pas perdu toute sa couleur sous l'action dissolvante de la grande lessive de l'assimilation américaine, il a conservé sa saveur orientale, sa concentration slave et son mysticisme sémitique et c'est par là surtout qu'il est intéressant. Sa romance de Rachmaninoff, son invocation de Moussourgsky, sa lamentation de Shalitt, pour étrange qu'ils puissent paraître à un latin, n'en sont pas moins de ces oeuvres qui situent, qui créent un atmosphère, qui évoquent un monde d'impressions. Les autres, oeuvres anglaises ou américaines, plaisent, sont agréables, c'est vrai, mais elles sont parfaitement aseptiques. C'est le placebo des médecins roués. On pourrait peut-être faire une réserve en faveur de l'extrait de "Shawenis"; il n'en resterait pas moins vrai que ce morceau, non plus que le reste de l'opéra d'où il est tiré, n'est pas précisément une extériorisation du tempérament *yankee*, mais plutôt l'évocation d'un passé qu'ils ont fait disparaître sans en rien conserver. M. Cadman, un des meilleurs compositeurs américains, travaille presque exclusivement sur des thèmes indiens, tout comme M. Powell sur des thèmes nègres. Ce qui faisait remarquer au Dr Pelletier que: "On a souvent besoin de plus petit que soi."

Le choeur dit *Winnipeg Male Choir* souffrait un peu du voisinage, mais eut sa part d'applaudissement, bien mérités d'ailleurs.

Notre pseudonyme ne valait pas le diable et n'était d'ailleurs pas destiné à nous cacher, pas plus que l'écran du monsieur. Comme tant de gens semblent ne pas l'aimer, nous allons signer, prosaïquement, et sans diminutif, — c'est bien trop tendre, ça, madame, — notre nom de tous les jours.

Marius BENOIT.

Un tirage

La fanfare LaVérendrye offre au tirage trois excellents prix. Les billets se vendent en cartes de cinq, à dix sous chacun. Nous sollicitons l'encouragement de tous. Le tirage aura lieu probablement la semaine après Pâques. Les personnes qui demeurent à Norwood trouveront des billets en vente au Norwood Drug Store.

Eruptions volcaniques

La terre tremble de toutes parts et la frêle enveloppe terrestre qui nous porte se secoue en terribles convulsions sous la poussée du feu intérieur Bornons nous à ne citer que les principales: elles sont déjà impressionnantes.

Violente éruption volcanique au Japon.

Au Japon, le volcan Azama-Yama, dans l'île Nippon, est entré subitement en activité.

L'éruption, qui est l'une des plus fortes qu'on ait jamais constatées, a été précédée par d'épais nuages de cendres, qui ont littéralement recouvert le village entier.

Les flammes immenses, accompagnées d'un épaisse fumée, ont été aperçues ensuite. Sur divers points, notamment aux environs de Karnizawa, des étincelles ont provoqué de violents incendies de forêts. L'un des villages qui se trouvait au pied du volcan a été détruit complètement par une coulée de laves. Le nombre des victimes est très élevé.

Le tremblement de terre du Pacifique.

Un tremblement de terre, de beaucoup le plus violent de tous ceux qui aient été enregistrés jusqu'ici, s'est produit dans le fond du Pacifique, dans les parages des îles Aléoutiennes, à environ 2,000 kilomètres à l'ouest de l'Alaska. Ces îles appartiennent aux Etats-Unis et sont habitées par une population de 10,000 habitants, les Aléoutes, qui rappellent les Esquimaux. Le monde l'a échappé belle. On a calculé que si pareil tremblement de terre s'était produit dans des terres habitées, toutes les villes eussent été détruites dans un rayon de près de 150 kilomètres.

Les savants expliquent que le fond du Pacifique s'est affaissée sous l'action du feu intérieur. C'est d'ailleurs sur les régions qui bordent son immense cuvette que les cataclysmes ont eu lieu: Chili et Argentine d'un côté, Japon et Chine de l'autre.

Le tremblement de terre des Andes.

Les Cordillères des Andes, qui continuent au Sud la ligne volcanique des Montagnes Rocheuses, ont été terriblement secouées, elles aussi.

Les détails reçus sur le tremblement de terre qui dévasta sur le versant oriental les villes de la province de Mendoza, du 10 au 12 décembre, sont effrayants. Il y a des milliers de victimes et une innombrable quantité de blessés. La population s'est enfuie des villes et erre dans les champs, prise d'une folle terreur.

Dans les vallées de Vera et d'Infarno, des blocs énormes se sont détachés des montagnes et ont ouvert aux endroits d'où ils tombaient de formidables excavations d'où jaillit de l'eau bouillante et d'où émanent des gaz délétères. Un grand nombre de villages et d'agglomérations sont complètement rasés et on manque d'informations en ce qui les concerne. On a constitué une escadrille aérienne pour porter des vivres et des médicaments.

La vaste province chilienne de Aconcagua a été atteinte dans toute son étendue, des villages entiers ont été détruits. Les volcans Chapua, Coquimbo, Coebbero, Villa-Rica, Ibaima, Lanin sont en activité. Les rivières Franeura et Turbene sont sorties de leur lit, inondant les champs et détruisant les habitations. Des matières éruptives se détachant d'une hauteur de 500 mètres ont anéanti des villages. Par endroits, des montagnes se sont affaissées de 500 à 600 mètres; d'autres se sont ouvertes, engloutissant des villages entiers.

On compte plus de 7000 tués et blessés. Les dégâts sont évalués à 70 millions de pesos.

D'autres tremblements de terre ont eu lieu en Algérie, direction Nord-Sud, avec centre d'ébranlement près d'Alger et en Albanie. La ville d'Elbassan a été complètement rasée; on compte jusqu'à présent 80 tués et 600 blessés; 30,000 personnes seraient sans abri. Quinze villages ont été détruits.

La faille du Pacifique.

On sait, d'ailleurs, qu'une zone d'énergie souterraine passe par la Méditerranée, la mer des Indes, et le littoral de l'Asie orientale, pour longer ensuite les rives américaines du Pacifique dans toute leur étendue.

C'est sur cette zone qu'on voit se produire le plus souvent les tremblements de terre les plus violents.

On remarque aussi que cet itinéraire est jalonné par une série de volcans en activité. Mais on admet beaucoup moins qu'autrefois la relation entre les éruptions volcaniques et les tremblements de terre. Les volcans ne sont, en quelque sorte, que la conséquence des fractures du sol qui permettent l'épanchement au dehors des laves et des masses gazeuses, et les grandes fractures résultent elle-même de mouvements sismiques, mais il n'y a pas nécessairement corrélation intime entre les deux ordres de phénomènes. Cependant, le cas peut se présenter, comme cette fois-ci, pour l'éruption du volcan Asama, au Japon, qui fut consécutive à l'un des tremblements de terre de la région du Pacifique.

L'écorce instable de la terre.

Les grands seismes causés par les éboulements souterrains, les glissements de terrains, les décalages plus ou moins profonds, résultant des plissements de l'écorce terrestre, conséquences de son refroidissement, ne sont pas les seules manifestations des mouvements du sol. On peut dire que cette écorce n'est jamais en repos; mais ces frémissements continuels ne sont pas ressentis par nous. Ils sont cependant enregistrés à l'aide d'appareils extrêmement sensibles, les sismographes, qui révèlent aussi bien les faibles oscillations que les grandes secousse, et celle-ci à des distances de 8,000 à 10,000 kilomètres.

Les pays les plus exposés aux tremblements de terre sont naturellement les mieux outillés sous ce rapport. De nombreux observatoires sismographiques existent en Italie, au Japon, en Amérique, dans les colonies anglaises; en France, des sismographes sont établis à Paris (au Parc-Saint-Maur), à Besançon, à Marseille, à Bagnères-de-Bigorre, etc. Inutile d'ajouter que l'étude de la science sismologique est aussi fort développée en Allemagne. Un bureau sismographique a été annexé à l'Université de Strasbourg.

Les savants enregistrent, c'est leur rôle, mais l'Evangile avait annoncé tous ces cataclysmes précurseurs lointains du cataclysme final. Le mieux est de se tenir toujours prêt. Alors, selon le mot du poète latin: "Même si l'univers éclate en se brisant, les ruines frapperont le sage chrétien sans le faire trembler".

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

JEUNE HOMME— 18 à 22 ans. De bonne école et demeurant chez ses parents, à Winnipeg ou à St-Boniface, comme jeune commis, dans un bureau de banque. Application par lettre, mentionnant références, etc., à La Liberté, Casier 3151, Winnipeg.

A VENDRE OU A LOUER 640 acres (s. 34, T. 7, R. 3) dont 90 acres en [illegible], 175 en seigle, 250 en labour d'été et le reste en chaume. 7 milles de St-Jean-Baptiste et 5½ d'Arnaud avec maison convenable, puits "petit lac", étables et 10 petites graineries. S'adresser à Casier Postal, 129 St-Boniface, Man.

ON DEMANDE une sténographe bilingue. S'adresser à Casier 3151.

ON DEMANDE une institutrice bilingue, certificat 2me classe, pour district scolaire McDonald Dale. Salaire $105.00 par mois. S'adresser à M. P. Brière, secrétaire, Billimun, Sask.

CHOCOLATS, franc de port, $1.05 la lb. Lot de 5 lbs, 90c. Commandez nos chocolats frais, faits à la main, pour vos réunions, concerts, thé, etc. The Britannia Confectionery Co., 337 ave Portage, Winnipeg.

SAINT NORBERT—A vendre ou à louer—La magnifique ferme de Victor Champagne, décédé. 315 acres dont 260 prêts à ensemencer au printemps. A toujours eu la meilleure récolte des alentours. Située sur la rivière Lasalle, lots 64, 65, 66 ouest. Site pittoresque. Bonne maison, bonne cave, une petite maison pour domestique, grand bâtiment à deux étages dont un en ciment formant caveau à légumes, écurie, étable, tandis que le haut est une bonne grange à foin et fourrage. Aussi plusieurs bâtisses de toute catégorie. Le roulant complet: chevaux, engin Case usagé d'un an et en bon état, toutes sortes de machineries. Belle terre à bois, etc. Pour toute informations, s'adresser à Raphaël Champagne, administrateur, Saint-Norbert, Manitoba.

A VENDRE maison moderne de 8 chambres, située près de la cathédrale, à des conditions de paiement faciles. Raison de vente: départ de la ville. S'adresser à 465 Langevin. Tél. N 2485.

A VENDRE une terre de 240 acres à 1 mille au sud de la station de Carey. 2 élévateurs, magasin, cour à bois, etc. 160 acres prêts à être ensemencés. Une partie a été semée une fois et l'autre est du cassé. Ecurie pour 8 chevaux, un puits et un logis d'été. $45.00 l'acre. Une partie comptant. Balance facile. Aussi 1500 minots d'avoine de semence, récoltée sur du cassé et garantie nette: 75 sous le minot. Charles Daudenault, St-Pierre, Man.

ON DEMANDE pour le district de Ste-Marthe une institutrice ayant un brevet de 2e ou 3e classe et pouvant enseigner les deux langues. Devra commencer le 15 mars. Dire salaire désiré par mois. Alfred Boyer, secrétaire-trésorier, district scolaire de Ste-Marthe, Sask.

A VENDRE—Installation complète pour fabrique à fromage, bouilloirs, bassins à lait, machine à éprouver le lait, presse à fromage, balance, etc. etc. Le tout en très bonne condition. S'adresser à E. J. R. Arpin, Lorette, Manitoba.

BONNE FERME—A vendre, 2 milles de deux stations, Otterburne et Carey. 640 acres, presque toute en culture et prête à la semence. Bonnes bâtisses. Une occasion à $55 l'acre. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

BONNE FERME—District de St-Pierre, 320 acres; près école et fromagerie; maison et grande étable; bonne terre à foin; 35 acres en bois. $25 l'acre. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

BONNES FERMES à vendre dans le Manitoba, district français; prix et termes raisonnables. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

MAISON MODERNE—6 chambres; chauffage central, près du Collège et du couvent à Saint-Boniface. $4,000. Termes. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BOUTIQUE DE FORGE bien montée à vendre de suite, dans un des meilleurs villages et districts canadiens-français. Bonne maison neuve. Une occasion à $3,000; $1,000 comptant, y compris stock. Pas de concurrent. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

HOTEL, maison de pension, épicerie et salle de billard à vendre à Saint-Boniface, 40 chambres meublées. Une véritable occasion pour un ménage actif. $23,000. Termes: S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

ENFIN

Une lampe électrique solide

Combien de fois ne vous est-il pas arrivé de remplacer plusieurs lampes de suite au même endroit?

Il y a plusieurs causes

Emploi de lampes bon marché mais de qualité inférieure.

Chocs violents que les lampes ont eu à subir.

Changements brusques dans le voltage.

Mais il n'y a qu'un seul remède
C'est d'acheter la lampe "Laco"

FONTAINE & BOULANGER

sont heureux d'informer leur clientèle qu'ils viennent de recevoir livraison d'une importante quantité de lampes Laco. La renommée de ces lampes n'est plus à faire. Ce sont, de loin, les meilleures que l'on puisse trouver sur le marché. N'attendez pas un instant car la production ne peut suffire à la demande. Faites votre provision dès maintenant.

15-25 40-50 Watts	$ .50
60 Watts	$ .55
100 Watts "Nitro"	$1.35

52, Ave. Provencher Téléphone: N 1425
On porte à domicile

J. A. HEBERT & Cie
(Etabli en 1911)
ASSURANCES
Nos 516-7, EDIFICE "AVENUE"
265, Avenue du Portage

SI VOUS ALLEZ EN
EUROPE
ADRESSEZ-VOUS A
Antonio Labelle
C.P.R., Portage et Main, Winnipeg
Passeports obtenus
Tél: A 3391-3392

Votre argent est-il en sûreté?

Caché chez vous, il devient une tentation pour les voleurs. Déposez votre argent à la banque et louez une BOITE DE SURETE POUR DEPOTS afin de protéger vos valeurs, obligations de la Victoire.



Ressources totales $572,000,000

BANQUE D'HOCHELAGA
433, rue Main, ... Winnipeg, Man.
325 BUREAUX EN CANADA
AU MANITOBA
Aubigny, Bruxelles, Chortitz, Elie, Grande-Clairière, La Broquerie, La Salle, Letellier, Lorette, Mariapolis, Niverville, Notre-Dame de Lourdes, Otterburne, Ridgeville, Sainte-Agathe, Sainte-Anne des Chênes, Saint-Boniface, Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Lazare, Saint-Norbert, Saint-Pierre, Winnipeg.

ATTENTION

Envoyez nous vos batteries pour l'hiver

Un coup de téléphone et nous irons les chercher
Grande réduction de Fords de seconde main

Ford—Modèle 1920 "Roadster"	$500.00
Ford—Modèle 1920 "Roadster"	$600.00
Ford—Modèle 1916 "Roadster"	$385.00
Ford—Modèle 1917 "Roadster"	$425.00
Ford—Modèle 1918 "Touring"	$475.00
Ford—Modèle 1918 "Touring" Starter	$675.00
Ford—Modèle 1917 "Touring"	$450.00
Ford—Modèle 1918 "Truck"	$450.00

Tous ces chars sont en parfaite condition
Termes faciles si vous le désirez

GRAY'S
St-Boniface Garage Ltd

TERRAIN DE JARDINAGE avec bâtisses et outillage à vendre, aux environs de la ville. Très bonnes occasions. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

SI VOUS VOULEZ acheter ou vendre, maisons, fermes, adresser-vous à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

A LOUER—A Saint-Boniface; maison moderne; 6 chambres, $35. Magasin: 20x48 avec sous-sol dans bloc Dubuc. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.



Mlle ANNETTE DOSTERT, qui donnera un recital au Fort Garry, vendredi soir, le 18 février

UNION CANADIENNE

Nos juniors ont encore subi une défaite, la semaine dernière, aux mains des Falcons, qui sont les premiers de la division. Le résultat fut de 7 à 2. La partie fut un peu moins mouvementée que lors de la première rencontre de ces deux équipes, mais tout aussi rapide.

* * *

Les juvéniles continuent toujours leur marche triomphale vers le championnat de leur division. Au moment où nous écrivons ceci, ils n'ont plus qu'à gagner une partie sur deux pour être sûrs de leur affaire. Jeudi dernier ils rencontraient le Catholic Club, à l'Arena, et leur administraient une défaite de 10—2, pour se venger de leur première partie contre ce club, alors qu'ils durent jouer dix minutes additionnelles pour les battre.

* * *

L'Union ouvrira dans quelques semaines un cabinet de lecture dans sa deuxième salle. Nos membres pourront alors lire à l'abri du bruit des tables de billard ans ce petit cabinet renfermé.

* * *

Les membres se sont enfin aperçus qu'il fallait payer régulièrement ses cotisations. Il y en a tout de même qui ne l'ont pas encore fait et qui s'exposent à de graves inconvénients par leur négligence. Ceux-là recevront à domicile un état de compte et devront solder ou venir s'expliquer sous peine de se faire afficher au tableau. Nous ne ferons cela qu'à la dernière extrémité, mais nous le ferons sûrement, pour le bien général, car il y a de ces gens qui s'imaginent que l'Union Canadienne ne mérite rien d'eux. Encore récemment un homme bien vu par la population, pratiquant une profession libérale, dont nous tairons le nom par charité, refusait carrément de payer cotisation à notre percepteur, sous prétexte qu'il n'était pas membre du cercle et qu'il n'y venait pas assez souvent pour payer des cotisations régulières. Nous sommes certains que ce n'est pas la somme de vingt-cinq sous qui l'a effrayé. Alors quoi?

On appartient au cercle ou on n'y appartient pas. Si on y appartient on doit se mettre en règle, et si on n'y appartient pas, on n'y vient pas, voilà tout.

* * *

Certes nos portes ne sont pas fermées aux visiteurs: loin de là. Seulement, pourquoi ne pas venir en compagnie d'un membre, si vous voulez venir visiter? Après quoi, si le cercle vous plait assez pour y revenir, il n'y a qu'à faire application pour devenir membre.

* * *

CANIGRAMMES

Jos vient de terminer un autre travail herculéen, après avoir nettoyé les écuries d'Argias dans les sombres caves de l'Union. Il croyait y devoir détourner le fleuve la Seine, mais comme il est pratique, il s'est servi d'autres moyens plus modernes. Jos est un ancien Argonaute!

* * *

Tough, Leo et Bull se sont couverts de gloire en compagnie "d'autres" midgets, quand ils ont battu les Falcons... les Falcons Midgets, bien entendu.

* * *

On revient toujours au pays, même quand ce pays est le Manitoba. Bienvenue parmi nous, Victor. Les intermédiaires, l'année prochaine, Victor.

* * *

Les collégiens ont battu les féroces Ingénieurs 5 à 1, samedi dernier. Pourquoi pas les Medicals, maintenant?

* * *

La deuxième partie, samedi dernier, n'était peut-être pas aussi rapide que la première, mais beaucoup plus intéressante, pour bien des raisons.

* * *

Nous perdons cette année la coupe Holmes, mais pourquoi ne pas la remplacer par la coupe Cyr?

* * *

A travers les âges. La nouvelle génération n'adopte et ne continue que peu de chose de la prédédente. Elle fait de nouvelle inventions et découvertes, change et améliore ses conditions de sorte qu'il ne reste que très peu de la génération précédente. Ce qui reste est généralement d'une telle valeur que c'est indispensable à l'existence moderne. Ceci s'applique aussi aux remèdes. M. Wm-C. Fry, de Champion, Alta, nous écrit: "Mon père prenait du Novoro. Il lui fit tant de bien et, en réalité le délivra d'un grave mal, de sorte que je désirerais savoir s'il n'est pas passible de m'envoyer le remède au Canada." Quatre générations successives ont donné à cette médecine le nom de remède domestique; sa renommée et sa popularité se répandent toujours davantage. Un remède qui a soutenu l'épreuve pendant 140 ans doit posséder des qualités remarquables. Le Novoro n'est pas une médecine de pharmacie; il est fourni directement aux clients par des agents spéciaux. Pour de plus amples détails écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

PALMES

Nous sommes maintenant en mesure de remplir les commandes de palmes que nous recevrons pour le dimanche des Rameaux.

Qu'on s'empresse de nous donner sa commande et qu'on ne manque pas de nous dire quand les expédier; nous tenons à assurer nos clients de notre prompt service. — La Librairie Kéroack, Limitée, 227, rue Main, Winnipeg.

CONCERT SACRE

Les répétition des "Sept Paroles", de Dubois, et de "Gallia", de Gounod, qui seront exécutés à la cathédrale de Saint-Boniface, le dimanche des Rameaux, marchent activement et promettent beaucoup. "Gallia" est une oeuvre nouvelle et bien propre à flatter le goût de notre public. Les cadres de la chorale sont bien établis; les membres se sont mis à la besogne avec beaucoup d'entrain et tout fait présager une rendition superbe.

(Communiqué,)

N'hésitez pas à profiter de ces occasions. Ce sera économiser

PREMIER ETAGE

Chapeaux pour hommes. Jeudi	$3.95
Casquettes pour hommes. Jeudi	1.25
Casquettes pour hommes. Sealine. Régulier: $5. Jeudi	3.95
Paletots pour hommes. Doublure fourrure. Régulier: $61. Jeudi	30.00
Complets pour garçonnets. Jeudi	10.75
Paletots pour garçonnets. Régulier: $12.95 et $14.95. Jeudi	10.00
Complets pour garçonnets. Serge. Rég. $27.50 et $30. Jeudi	22.50
Bouffantes pour garçonnets. Jeudi	1.55
Pantalons pour hommes. Jeudi	2.95
Pantalons pour hommes. Jeudi	1.75
Bottines en veau. Pour hommes. Jeudi: la paire	4.95
Complets pour hommes. Jeudi	26.50
Complets pour hommes. Jeudi	12.95
Combinaisons pour garçonnets. Régulier: 95s. Jeudi: le complet	.65
Bracelets pour hommes. Jeudi: 2 pour	.25
Chemises négligé pour hommes. Jeudi	1.75
Chemises de travail pour hommes. Régulier: $2.25. Jeudi	1.25
Serviettes étampées. Jeudi: chaque	.59
Dessus de coussin. Etampés. Jeudi	.39
Dessus de table. Etampés. Jeudi	.69
Dessus. Etampés. Jeudi	.98
"Slips" étampés. Pour coussin. Jeudi	.29
Mouchoirs pour dames. Jeudi: 3 pour	.25
Dentelle torchon et insertion. Jeudi: la verge	.05
Fronce-broderie. Jeudi: la verge	.15
Ruban satin. Jeudi: la verge	.33
Large ruban de fantaisie. Jeudi: la verge	.45
Ruban étroit. Jeudi: 7 verges pour	.25
Boîte à goûter. Jeudi	2.95
Lavallière en or. Régulière: $8.79. Jeudi	3.75
Bagues avec diamant. Régulier: $21. Jeudi	10.50
Epinglettes et broches. Jeudi: chaque	.50

DEUXIEME ETAGE

Bottines pour dames. Jeudi: la paire	$2.95
Oxfords pour dames. Jeudi: la paire	2.95
Robes pour dames. Jeudi	15.95
Jupes en serge. Pour dames. Régulier: $5.95. Jeudi	3.95
Manteaux pour dames. Caoutchoutés. Jeudi	15.00
Bouffantes pour dames. Jeudi	1.38
Collection de sous-vêtements. Jeudi: le vêtement	1.55
Robes en coton. Pour dames. Jeudi	.95
Jupes en coton. Pour dames. Jeudi	1.25
Slips Princess pour dames. Jeudi	.98
Corsets pour dames. Jeudi	6.95
Manteaux pour demoiselles. Régulier: $15. Jeudi	10.00
Robes pour demoiselles. Jeudi	13.95
Blouses. Régulier: $2.50 à $2.95. Jeudi	1.95
Chapeaux non garnis. Jeudi	2.50
Bas en coton. Pour enfants. Jeudi: 2 paires pour	.29
Petites robes. Jeudi	.95
Pantoufles de bébé. Au crochet. Jeudi: la paire	.25
Gilets pour dames. Jeudi	1.95

TROISIEME ETAGE

Jardinière en cuivre. Jeudi	$ .95
Rôtisseuses en aluminium. Jeudi	1.25
Casseroles en aluminium. Jeudi	.30
Chaudrons en aluminium. Régulier: $2.55. Jeudi	1.90
Casseroles "Utility" en aluminium. Régulier: $2.65. Jeudi	1.98
Moules à gelée. Aluminium. Jeudi	.25
Bougies d'allumage. Jeudi: chaque	.25
Chambre à air pour pneu. (30x3½). Jeudi: chaque	2.95
"Boyce Moto Meters". Régulier: $3.50 et $6.75. Jeudi	$2.25 et 4.75

QUATRIEME ETAGE

Rideaux en dentelle. Jeudi: la paire	$2.95
Courtepointe. Jeudi: chaque	28.50
Voiles imprimés. Jeudi: la verge	.29
Popeline soie. Jeudi: la verge	.95
Grosse toile. Jeudi: la verge	.20
Coton écru. Jeudi: la verge	.12½
Coton à longues fibres. Jeudi: la verge	.18
Satin de Chine. Régulier: $2.50. Jeudi: la verge	1.50
Guingan. Jeudi: la verge	.29
Serge Botany. Jeudi: la verge	1.85
Couvrepieds. Jeudi: chaque	$2.50 à 9.25
Dessus de couche. Tapisserie. Jeudi: chaque	2.45
Nattes chinoises. Régulier: 30 et 35. Jeudi: la verge	.20
Poupées. Jeudi: chaque	1.95
Violons et archets de violon. Jeudi	6.95
Folio de piano. Giant King. Régulier: 75. Jeudi: chaque	.59

CINQUIEME ETAGE

Papier peint pour chambre à coucher. Jeudi: le rouleau	$ .18
Peinture mate, pour mur. Jeudi: la pinte	.95
Gravures encadrées. Régulier: 50 à $1.30. Jeudi	$ .25 à .65
Gravures en couleur. Jeudi: chaque	1.90

Ferme le samedi à 1 p.m.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Ferme le samedi à 1 p.m.

Réponse exacte
DU
Concours de la semaine dernière

D omis de Expédier.—McBean.
R omis de Optométristes.—Strain.

P omis de Placage.—Community Lumber Co.
A omis de Pain.—Canada Bread.
R omis de Peinture.—Bert Moore.
S omis de Semences.—Steele Briggs.
O omis de Allouons.—Great West Permanent.
N omis de Niant.—Love & Stinson.
S omis de Déménagés.—Modern Auto Express.

Comme au cours de la mise en page, le typo n'avait pas fait toutes les corrections indiquées par l'épreuve, nous avons dû, en toute justice, accepter les réponses s'éloignant de la solution originelle, mais justifiées par les erreurs non corrigées.

LES GAGNANTS

1er prix—$4.00. Mlle Alice Gagnon, Saint-Boniface, Man.
2me prix—$3.00. Le Couvent, Saint-Joseph, Man.
3me prix—$1.00. Mlle Marguerite Vigouret, 151, rue Dubuc, Norwood.
4me prix—$1.00. Mlle Bernadette Halde, LaSalle, Man.
5me prix—$1.00. Mlle Delia Trudeau, Isle des Chênes, Man.

(Nous faisons immédiatement parvenir des chèques aux gagnants)

ESSAYEZ LA SEMAINE PROCHAINE

Cette page spéciale d'annonce paraîtra encore la semaine prochaine. Essayez de nouveau à gagner un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la clarté de la copie, de son originalité et de sa correction.

LA COMPAGNIE
JEAN J. DAOUST, Ltée
Entrepreneurs généraux
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
Ouvrage de tout genre en tôle une spécialité
Téléphone N 1847
255, AVE. PROVENCHER SAINT-BONIFACE, MAN.

Tél.: Bureau: B 7444—Rés. B 6942
N.-ALFRED GINGRAS
Représentant
MANITOBA MOTORS Ltd.
Spécialité: Vente et service des automobiles et camions "FORD".
267, rue Maryland, Winnipeg, Man.

MAGASIN CARRIERE
576, AVE. TACHE, SAINT-BONIFACE
Téléphone N 1768
Foin, grain, farine, gru, son
Au plus bas prix du marché

RAPPELEZ-VOUS QUE NOTRE
Grande vente d'ecoulement
SE TERMINERA SAMEDI, LE 19 FEVRIER
Vous epargnerez de 35% à 50%
A VOUS DE PROFITER DE CETTE AUBAINE
La Maison Blanche
11-35 ave Provencher
Tel N 1183-1184